

# ÉVALUATION

Bilan

## LE RÉSEAU ET LES TABLES DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE

Mai 2011





<b>Réalisation</b>	Johanne Jutras, conseillère en évaluation de programmes
<b>Saisie et traitement des données</b>	Agathe Caron, technicienne en administration Nicole Gignac, agente de secrétariat Jocelyne Lepage, agente de secrétariat
<b>Comité de direction de l'évaluation</b>	Jacques Laflamme, directeur de la planification stratégique et de l'évolution organisationnelle Françoise Aubry, directrice de la Côte-Nord Gina Morency, directrice de la coordination et de l'administration, Secrétariat à la condition féminine Michèle Grenier, directrice de la régionalisation, Secrétariat à la condition féminine Isabelle Gilbert, agente de recherche et de planification socioéconomique, Secrétariat à la condition féminine Christiane Lussier, agente de recherche et de planification socioéconomique, Secrétariat à la condition féminine Jean-Philip Tremblay, agent de recherche et de planification socioéconomique, Secrétariat à la condition féminine Johanne Jutras, conseillère en évaluation de programmes
<b>Collaboration</b>	Èvelyne Brochu, consultante en mesure et évaluation
<b>Révision linguistique</b>	Hélène Dumais, linguiste
<b>Supervision</b>	Jacques Laflamme, directeur
<b>Édition</b>	Chantal Audet, graphiste Michèle Provencher, agente de secrétariat
<b>Production</b>	Direction de la planification stratégique et de l'évolution organisationnelle 225, Grande Allée Est, bloc C, 2 <sup>e</sup> étage Québec (Québec) G1R 5G5 Tél. : 418 380-2362, poste 6362
<b>Date</b>	Mai 2011

© Gouvernement du Québec  
ISBN 978-2-550-60603-1 (PDF)  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011



## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES.....</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC .....</b>	<b>VI</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>VII</b>
<b>LES FAITS SAILLANTS.....</b>	<b>VIII</b>
<b>1. LE MANDAT D'ÉVALUATION .....</b>	<b>1</b>
1.1 LA MÉTHODE D'ÉVALUATION .....	1
1.2 L'ÉTENDUE ET LES LIMITES DU BILAN ÉVALUATIF .....	2
<b>2. LA DESCRIPTION DU PROGRAMME .....</b>	<b>2</b>
2.1 LE MODÈLE LOGIQUE DU PROGRAMME .....	3
<b>3. LE RÔLE DES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE ET DE LEUR RÉSEAU .....</b>	<b>5</b>
3.1 L'ÉLABORATION DE L'ENTENTE ADMINISTRATIVE OU SPÉCIFIQUE AVEC LA CRE .....	5
3.2 L'ÉLABORATION DES PLANS QUINQUENNAUX DE LA CRE.....	6
3.3 L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS STRUCTURANTS AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX ET RÉGIONAUX.....	6
3.4 LA COORDINATION COMMUNE DES ACCORDS DE PARTENARIAT .....	7
<b>4. LES LIENS DIFFÉRENTS DES TABLES AVEC LES CRE SELON LES RÉGIONS.....</b>	<b>10</b>
<b>5. LES RÉSULTATS DU PROGRAMME .....</b>	<b>11</b>
5.1 LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION RÉALISÉES PAR LES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE.....	12
5.2 LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION RÉALISÉES PAR LE RÉSEAU DES TABLES RÉGIONALES DE GROUPES DE FEMMES DU QUÉBEC.....	14
5.3 LES PROJETS STRUCTURANTS RÉALISÉS PAR LES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE .....	15
5.4 LES PROJETS STRUCTURANTS RÉALISÉS PAR LE RÉSEAU DES TABLES RÉGIONALES DE GROUPES DE FEMMES DU QUÉBEC .....	19
5.5 LES RÉSULTATS DIRECTS PRODUITS PAR LE PROGRAMME EN 2007-2008 ET EN 2008-2009.....	19
5.5.1. Les résultats directs produits par les tables .....	20
5.5.2. Les résultats directs produits par le Réseau .....	21



<b>6.</b>	<b>LES PARTENAIRES ENGAGÉS DANS LE PROGRAMME EN 2007-2008 ET EN 2008-2009 .....</b>	<b>22</b>
6.1	LA DISTINCTION DES CONCEPTS « CONDITION FÉMININE » ET « ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » .....	23
<b>7.</b>	<b>LES RESSOURCES FINANCIÈRES ALLOUÉES AU PROGRAMME ET LEUR RÉPARTITION .....</b>	<b>25</b>
<b>8.</b>	<b>DES FACTEURS DE SUCCÈS RECONNUS ET QUELQUES ÉLÉMENTS IRRITANTS MIS EN ÉVIDENCE .....</b>	<b>27</b>
8.1	LES FACTEURS DE SUCCÈS .....	27
8.2	LES ÉLÉMENTS IRRITANTS .....	29
<b>9.</b>	<b>DES RETOMBÉES POSITIVES DU PROGRAMME DANS LES RÉGIONS .....</b>	<b>30</b>
<b>10.</b>	<b>LES PRIORITÉS D'INTERVENTION : LA CONSOLIDATION DES PARTENARIATS EN RÉGION.....</b>	<b>31</b>
<b>11.</b>	<b>LES EFFETS DU PROGRAMME.....</b>	<b>32</b>
11.1	LA TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE : UNE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉE DANS PLUSIEURS RÉGIONS .....	32
11.2	LA RESPONSABILISATION ACCRUE DES PARTENAIRES : UN TRAVAIL À POURSUIVRE.....	33
11.3	LE RESPECT DE L'AUTONOMIE LOCALE ET RÉGIONALE.....	35
<b>12.</b>	<b>D'AUTRES ÉLÉMENTS SUR LE PROGRAMME.....</b>	<b>35</b>
<b>13.</b>	<b>LES RÉSULTATS DU PROGRAMME LIÉS À LA <i>POLITIQUE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES</i>.....</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXE A</b>	<b>LES DIX-HUIT ORGANISATIONS AVEC LESQUELLES LE MCCCCF A SIGNÉ UN ACCORD DE PARTENARIAT DANS LE CONTEXTE DU PROGRAMME .....</b>	<b>39</b>
<b>ANNEXE B</b>	<b>LA COMPOSITION DES TROIS GROUPES DE DISCUSSION .....</b>	<b>40</b>
<b>ANNEXE C</b>	<b>LES PARTENAIRES DU PROGRAMME.....</b>	<b>42</b>
<b>ANNEXE D</b>	<b>LES RÉSULTATS DIRECTS DU PROGRAMME .....</b>	<b>48</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>59</b>



## **LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES**

ADS	Analyse différenciée selon les sexes
AFEAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale
AGIR	Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales
ASSS	Agence de la santé et des services sociaux
ATF	Accès travail femmes
ATI	Approche territoriale intégrée
BSL	Bas-Saint-Laurent
CACVF	Comité aviseur sur la condition de vie des femmes
CAD	Comité d'action pour le développement
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CIAFT	Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
CJE	Commission jeunesse de l'Estrie
CLD	Centre local de développement
CQMMF	Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes
CRC	Conseil régional de la culture
CRDS	Conseil régional de développement social
CRE	Conférence régionale des élus
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CS	Commission scolaire
CSF	Conseil du statut de la femme
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DPSEO	Direction de la planification stratégique et de l'évolution organisationnelle
ETC	Équivalent à temps complet
FAIRE	Fonds d'accompagnement et d'investissement régional pour entrepreneures
FDR	Fonds de développement régional
FFQ	Fédération des femmes du Québec
FJL	Forum jeunesse des Laurentides
FSC	Forum de la société civile
GRIFE	Groupe régional d'intervention pour femmes entrepreneures
IDEE	Fonds d'investissement et de développement économique pour les entrepreneures
MAC	Mouvement d'action communautaire
MAMR	Ministère des Affaires municipales et des Régions
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation



MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
ORSEF	Organisme régional de soutien à l'entrepreneuriat féminin
PEPINES	Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale
RF-Elles	Réseau des femmes des Laurentides
RQASF	Réseau québécois d'action pour la santé des femmes
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SCF	Secrétariat à la condition féminine
TCFMML	Table régionale des centres de femmes du Montréal métropolitain/Laval
UQAR	Université du Québec à Rimouski
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières



## **LISTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC**

- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec



## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Les activités, les projets, les résultats et les partenaires du programme .....	ix
Tableau 2 : Le modèle logique du programme.....	4
Tableau 3 : Les activités de représentation des tables et du Réseau en 2007-2008 et en 2008-2009 .....	13
Tableau 4 : Les projets structurants des tables et du Réseau ainsi que leurs activités .....	17
Tableau 5 : Les résultats directs du programme (biens et services) .....	20
Tableau 6 : Les partenaires du Réseau et des tables régionales.....	22
Tableau 7 : Le sommaire des produits et des charges des tables régionales de concertation en matière de condition féminine et de leur réseau en 2007-2008 et 2008-2009.....	26
Tableau 8 : Les résultats du programme selon la Politique gouvernementale.....	38





## **LES FAITS SAILLANTS**

Le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*, créé en octobre 2007, s'inscrit dans la foulée de la Politique et du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes. L'enveloppe budgétaire du programme en question est de 1 080 000 dollars pour une durée de trois ans. Les organismes admissibles à ce programme dont la finalité est de soutenir le développement de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont les dix-sept tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau. Ces dernières sont des partenaires privilégiées désignées par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) pour contribuer à la régionalisation de la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. La gestion du programme est assumée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du MCCCF.

Pour ce faire, les tables et le Réseau ont signé des protocoles d'ententes triennales avec le SCF dans le respect de la mission de chacun des signataires et par lesquels ces organisations se sont engagées à faire état des résultats attendus tout en précisant le partage des responsabilités entre elles et le SCF. Ces accords de partenariats ont produit dix-sept plans d'action triennaux qui ont pour objectif général d'intervenir auprès de partenaires régionaux afin de s'assurer de la prise en considération de la réalité et des besoins des femmes par les instances officielles et consultatives de leur région respective. Le Réseau a produit un bilan annuel des activités réalisées par les tables régionales de concertation en matière de condition féminine en 2007-2008.

### ***L'état de la situation***

Au cours des deux premières années de mise en œuvre des l'accords de partenariat, soit du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2009, les dix-huit organisations ont bénéficié de 720 000 dollars en subventions et ont ainsi réalisé 255 activités de représentation, 70 projets structurants et 160 activités liées à ces projets; elles ont produit 278 résultats directs, c'est-à-dire des biens et des



services, et, enfin, ont entretenu des relations avec 191 partenaires dans les dix-sept régions administratives du Québec.

**Tableau 1 : Les activités, les projets, les résultats et les partenaires du programme**

<b>Signataires du programme</b>	<b>Activités de représentation</b>	<b>Projets structurants</b>	<b>Activités liées aux projets structurants</b>	<b>Résultats directs (biens et services)</b>	<b>Partenaires</b>
Tables	251	68	154	267	189
Réseau	4	2	6	11	2
<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>70</b>	<b>160</b>	<b>278</b>	<b>191</b>

Plus des deux tiers des résultats du programme appartiennent aux trois éléments suivants de la Politique gouvernementale :

- 27,7 % sont liés à la **création de lieux de partage d'expériences**, de bonnes pratiques, de concertation et de prise d'engagement, l'un des sept instruments de la gouvernance;
- 21,9 % concernent la parité de représentation dans les lieux de pouvoir;
- 18,3 % ont trait à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance locale et régionale.

*Les rôles assumés par les tables régionales de concertation en matière de condition féminine*

Les tables régionales de concertation en matière de condition féminine ont des liens différents avec leur conférence régionale des élus (CRE) respective. En effet, douze des quatorze tables ayant participé aux groupes de discussion déclarent au moins une participation officielle à l'une ou l'autre des instances de leur CRE. À l'automne 2010, trois tables sont membres du conseil d'administration de leur CRE. Une autre table participe aux réunions du conseil d'administration de la CRE à titre d'observatrice. Cependant, deux tables ne sont plus représentées à leur CRE, l'une depuis 2003 et l'autre depuis septembre 2010.

Les représentantes de onze tables affirment avoir été l'organisme porteur ou un partenaire très engagé dans la démarche d'élaboration de l'entente conclue avec leur CRE respective en



matière d'égalité entre les femmes et les hommes. De plus, dix d'entre elles estiment avoir maintenu globalement le même niveau de participation lors de l'élaboration des plans quinquennaux de leur CRE.

### ***Une gestion paritaire appréciée des partenaires et du SCF***

Pour les représentantes des tables, du Réseau et les personnes représentant le SCF, il semble n'y avoir que des avantages à la coordination commune (Réseau et SCF) inscrite dans le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*. Des rôles bien définis et respectés par les parties, une collaboration assidue et une prise en considération de l'expertise des tables par l'aide de leur réseau sont les principaux facteurs de succès de cette coordination. Bien que ce type de gestion paritaire se retrouve rarement ailleurs au gouvernement, les personnes représentant le SCF estiment que c'est une formule gagnante qui permet de démontrer que les tables sont effectivement des partenaires privilégiées. Les représentantes de leur réseau ont apprécié la volonté commune des parties de mettre en place un programme décentralisé en région.

### ***L'interprétation des concepts « condition féminine » et « égalité entre les femmes et les hommes »***

Toutes les représentantes des tables estiment qu'elles travaillent, comme elles l'ont toujours fait, à l'amélioration des conditions de vie des femmes et à la défense de leurs droits collectifs dans le but évident d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Elles sont d'avis que leurs pratiques et leurs façons de faire n'ont pas changé même si la politique gouvernementale et le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* utilisent plutôt le concept de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour le Réseau, œuvrer à la « condition féminine », c'est travailler en vue de l'amélioration des conditions de vie des femmes dans une perspective d'égalité entre les sexes et d'une plus grande justice sociale. Le concept « égalité entre les femmes et les hommes » consiste à travailler pour que les femmes et les hommes aient des conditions égales pour exercer



pleinement leurs droits, pour exploiter leur potentiel ainsi que pour contribuer à l'évolution politique, économique, sociale et culturelle de la société tout en profitant également de ces changements. De l'avis du Réseau, ce concept évacue la notion plus large de justice et de transformation sociales. Pris dans sa forme la plus étroite, le concept « égalité entre les femmes et les hommes » peut tendre à rendre symétriques les conditions de vie des femmes et des hommes et, par le fait même, à sous-estimer la discrimination systémique envers les femmes.

Le Réseau fait valoir que le concept d'« égalité entre les femmes et les hommes » génère certains éléments irritants et qu'il a fallu développer des argumentaires pour faire ressortir le caractère spécifique de l'inégalité entre les femmes et les hommes par rapport à d'autres formes d'inégalités telles que celles des personnes handicapées, immigrantes, jeunes ou âgées... et des partenaires qui estiment que l'égalité des sexes est maintenant atteinte. On indique aussi qu'il a fallu accepter, dans certains cas, de s'associer à des actions qui semblaient moins porteuses pour la condition féminine.

Du côté du SCF, on voit plutôt l'égalité entre les femmes et les hommes comme un concept plus large que la condition féminine, et qui l'inclut d'ailleurs. On considère à cet effet que la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes est basée sur des approches spécifique, transversale et sociétale, qu'elle se révèle plus englobante, l'égalité entre les femmes et les hommes a notamment pour objet de contrer la discrimination systémique et qu'elle doit faire en sorte d'amener tous les partenaires de la société à travailler en vue d'une plus grande égalité entre les sexes.

### ***Des facteurs de succès reconnus et quelques éléments irritants mis en évidence***

Les représentantes des tables estiment que leur présence accrue sur le terrain constitue le principal facteur de succès du programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*. Cela a permis et permet encore un plus grand rayonnement de la cause des femmes, le développement de réseaux de contacts et la création de nouveaux partenariats.



Les membres du Comité de suivi, autant du côté du personnel du SCF que du côté des représentantes du Réseau, considèrent que la Politique gouvernementale, accompagnée d'un plan d'action clair et soutenu par un budget, est le premier facteur de succès. Les actions menées selon les priorités des partenaires régionaux de même que la synergie et la confiance entre les groupes de femmes et les partenaires s'avèrent également des facteurs de réussite. De plus, selon les représentantes du Réseau, le fait que des objectifs clairs ont été définis par les groupes de femmes afin d'enrichir le contenu des actions entreprises en partenariat ainsi que l'écoute, la motivation et l'engagement des partenaires constituent quatre autres facteurs de succès du programme.

Néanmoins, le Réseau déplore le manque d'ouverture de quatre ou cinq CRE à l'égard des tables régionales de concertation en matière de condition féminine de leur région respective. Ces dernières ont été exclues du processus décisionnel. De plus, il signale l'obligation de travailler en fonction d'un échéancier très serré à cause du retard survenu en 2007 lors de la signature du protocole.

En groupes de discussion, les représentantes des tables mettent en évidence deux éléments irritants majeurs relativement aux ressources financières dont elles disposent : elles ne peuvent plus répondre à la demande d'expertise croissante de la part de partenaires locaux et régionaux; elles éprouvent des difficultés à planifier et à s'engager dans certains projets puisqu'elles ne savent pas si le budget du programme sera reconduit.

### ***Des retombées positives du programme dans les régions***

Des représentantes notent que les activités de représentation ont des retombées sur leur CRE. En effet, on observe un changement de mentalité chez les élus et les élues à l'égard du concept d'égalité, le développement d'une relation de confiance avec le personnel de la CRE et la mise en œuvre de projets communs où la préoccupation « Femmes » est prise en considération. Elles mentionnent également le travail de sensibilisation fait par les CRE pour qu'il y ait davantage de candidatures féminines en politique municipale.



En groupes de discussion, les représentantes des tables, à l'exception d'une seule d'entre elles, disent se considérer comme des partenaires de leur CRE et d'autres organismes régionaux à divers degrés. Elles ne se sentent pas toutes des partenaires privilégiées. Certaines représentantes des tables déplorent le fait de ne pas être considérées comme de véritables partenaires « d'égal à égal » par leur CRE mais plutôt comme des exécutantes.

Selon les représentantes du Réseau, la principale retombée du programme est que la table est maintenant reconnue pour son expertise en condition féminine. Ses avis sont de plus en plus sollicités par les instances officielles, les organismes de la région et les médias. Conséquemment, certains enjeux « Femmes » ont pu progresser ainsi que la reconnaissance du travail des tables en région. Les préoccupations des femmes sont davantage présentes sur la place publique et sont mieux comprises.



### ***Les priorités des tables et du Réseau : la consolidation des partenariats en région***

En groupes de discussion, les représentantes des tables mentionnent que leur priorité principale est la consolidation des actions et des partenariats entrepris dans leur région respective, notamment le suivi des politiques d'égalité adoptées. De plus, onze des quatorze représentantes de tables interviewées souhaitent établir ou rétablir des relations avec l'agence de la santé et de services sociaux (ASSS) de leur région respective puisque la santé des femmes se révèle l'une de leurs préoccupations importantes.

Pour sa part, le Réseau souhaite développer un partenariat au niveau national avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin d'élaborer des plans d'action régionaux en matière de santé des femmes.

### ***La responsabilisation accrue des partenaires : un travail à poursuivre***

L'opinion de la majorité des représentantes des tables est mitigée quant à la responsabilisation accrue des partenaires. Elles considèrent que, si certains partenaires ont pris récemment certaines responsabilités en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, leurs réflexes ne sont pas réellement acquis pour l'avenir. En effet, elles estiment que, si les tables ne poursuivent pas leurs activités de représentation et leur participation à des projets structurants, plusieurs partenaires ne manifesteront plus cette préoccupation.

De manière générale, les représentantes des tables s'entendent pour dire que tout processus de conscientisation pour changer les mentalités est un travail de longue haleine et qu'il faut poursuivre la démarche utilisée pour obtenir de véritables résultats en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. En fait, toutes les personnes interrogées s'accordent pour affirmer que l'accroissement des responsabilités des partenaires en matière d'égalité entre les femmes et les hommes résulte d'un effet combiné : le programme, les autres actions des groupes de femmes, les autres partenaires régionaux, les ententes spécifiques et les diverses actions du SCF.



Par ailleurs, le Réseau mentionne que l'adoption d'une politique d'égalité par la CRE constitue un bon exemple de sa prise de responsabilités à l'égard de l'égalité entre les femmes et les hommes. À ce jour, il dénombre l'adoption officielle d'une telle politique dans plusieurs CRE.

***Un programme qui respecte l'autonomie locale et régionale des tables***

Les représentantes des tables estiment que le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* leur permet de choisir leurs partenaires, les projets structurants, les comités de travail dans lesquels elles désirent s'engager, les publics cibles à gagner avec les valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes, et ce, en fonction des orientations et des objectifs spécifiques de chacune des tables. La majorité des représentantes mentionnent que c'est grâce aux budgets du programme qu'elles peuvent réaliser davantage d'activités de représentation et aussi rembourser les frais de déplacement afférents.





De plus, les représentantes des tables considèrent que le programme leur permet de prendre le temps nécessaire pour approfondir les problématiques locales et régionales ainsi que les discours en matière de condition féminine et d'égalité entre les femmes et les hommes. Il leur permet également de réaliser les recherches nécessaires pour apporter à leurs partenaires des dossiers plus pertinents et étoffés.



## **1. Le mandat d'évaluation**

En octobre 2007, le Conseil du trésor adoptait les normes d'attribution de subventions pour le *Programme concernant le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*, géré par le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). Ce programme a été créé et s'inscrit dans la foulée de la politique et du plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Son enveloppe budgétaire est de 360 000 dollars par année. Le cadre normatif de ce programme prévoit qu'il fera l'objet d'une évaluation à son échéance, soit le 31 mars 2010.

Le choix de dresser un bilan évaluatif est justifié par la nouveauté de ce programme, le niveau de financement accordé et les ressources du SCF qui seront principalement mobilisées par le renouvellement du plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les deux objectifs de ce bilan évaluatif sont les suivants :

- faire état des résultats atteints du programme par rapport aux résultats attendus en faisant ressortir les éléments liés à la politique gouvernementale Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait;
- fournir l'information nécessaire à la haute direction quant au renouvellement du programme.

### **1.1 La méthode d'évaluation**

Le MCCCF a adopté une méthode d'évaluation qui privilégie une analyse de l'efficacité des programmes, c'est-à-dire une description des faits et des résultats directs du programme.

La méthode d'évaluation retenue repose donc sur :

- une analyse documentaire de l'ensemble des données de gestion exigées (plans d'action et rapports de reddition de comptes, rapports annuels, bilan national, documents synthèses et tableaux, etc.) en vertu des normes du programme;



- un entretien guidé avec les représentantes des tables régionales de concertation en matière de condition féminine et avec les membres du Comité de suivi du programme qui est composé de personnes représentant le SCF, les tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau.

## 1.2 L'étendue et les limites du bilan évaluatif

Le bilan évaluatif du *Programme Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* est réalisé à l'aide des données comprises dans 36 rapports annuels produits par les dix-sept tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau. Les rapports en question concernent les exercices financiers de 2007-2008 et de 2008-2009. À noter que ces données ont fait l'objet d'une analyse annuelle par le personnel du SCF. Depuis août 2010, elles ont été compilées et analysées par la conseillère en évaluation de la Direction de la planification stratégique et de l'évolution organisationnelle. Le présent bilan évaluatif n'a donc pas la prétention d'être exhaustif mais bien de traduire la réalité observée à partir de l'information produite et transmise au SCF. À titre d'organismes qui reçoivent une subvention, les tables et le Réseau sont tenus de procéder à une reddition de comptes à l'aide de données véridiques et se sont engagés à le faire.

## 2. La description du programme

Le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* est destiné aux dix-sept tables régionales de concertation en matière de condition féminine et au Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec<sup>1</sup>. Il s'appuie sur l'autonomie locale et régionale en permettant à chacune des tables de déterminer leurs propres priorités régionales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et en leur déléguant des responsabilités à cette fin.

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe A à la fin du document pour connaître le nom des dix-huit signataires d'une entente avec le MCCCCF dans le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*.



Les accords de partenariat devaient être conclus dans le respect de la mission de chacun des signataires et faire état des résultats attendus tout en précisant le partage des responsabilités.

Les accords de partenariat devaient s'appuyer sur les trois principes directeurs suivants :

- prendre en considération les orientations gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- favoriser le partenariat avec les tables et le Réseau en respectant leur autonomie de gestion conformément à la Politique gouvernementale de l'action communautaire et du Cadre de référence en matière d'action communautaire;
- favoriser l'autonomie locale et régionale des tables et du Réseau.

## 2.1 Le modèle logique du programme

Un modèle logique<sup>2</sup> est un tableau des composantes d'un programme où sont décrits les liens de cause à effet entre les activités d'une politique, d'un programme ou d'un projet et l'atteinte des résultats. Essentiellement, le modèle logique illustre le lien entre les activités ou le travail prévus et les résultats visés.

---

<sup>2</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA, *Qu'est-ce que le modèle logique?*, Secrétariat du Conseil du trésor, En ligne, [www.tbs-sct.gc.ca/eval/tools\\_outils/RBM\\_GAR\\_cour/Bas/module\\_02/module\\_0201\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/eval/tools_outils/RBM_GAR_cour/Bas/module_02/module_0201_f.asp), (5 octobre 2009). Un modèle logique est utilisé à des fins de planification, de gestion de programme, d'évaluation et de communication.



**Tableau 2 : Le modèle logique du programme**

<b>La finalité du programme</b>	Soutenir la réalisation de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, et ce, dans chacune des régions du Québec
<b>Les objectifs du programme</b>	Reconnaître les tables régionales de concertation en matière de condition féminine et le Réseau comme des partenaires privilégiés en matière d'égalité, et ce, partout sur le territoire  Accroître la responsabilisation des partenaires locaux et régionaux en matière d'égalité des sexes dans le but de la faire progresser dans leur secteur d'intervention Encourager les instances locales et régionales à faire des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes
<b>Les indicateurs du programme</b>	Non déterminés pour le programme. Cependant, les indicateurs des plans d'action triennaux 2007-2010 ont été définis par les dix-sept tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau
<b>Les partenaires signataires</b>	Les dix-sept tables régionales de concertation en matière de condition féminine pour la réalisation de projets structurants et d'activités de représentation Un réseau regroupant les dix-sept tables régionales de concertation en matière de condition féminine pour assurer conjointement avec le MCCCCF la coordination de l'ensemble des accords de partenariat
<b>Les intrants du programme</b>	360 000 \$/an/3 ans = 1 080 000 \$ 0,15 Équivalent à temps complet à la coordination du programme (31,5 jours/an)
<b>Les activités du programme</b>	L'analyse des demandes d'aide financière selon les critères du programme La formulation des recommandations pour l'octroi de la subvention La répartition budgétaire des crédits affectés au programme L'annonce des subventions La signature des conventions Le versement des subventions Le suivi administratif des subventions (fiche de suivi, bilan, reddition de comptes)
<b>Les extrants du programme</b> (résultats directs en 2007-2008 et en 2008-2009)	Des activités de représentation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes Des projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
<b>Les effets prévus</b> (en 2010-2011 et par la suite)	La reconnaissance du Réseau et des tables régionales de concertation en matière de condition féminine comme des partenaires privilégiés en matière d'égalité La responsabilisation accrue des partenaires locaux et régionaux en matière d'égalité dans leur secteur d'intervention respectif Des gestes concrets faits par les instances locales et régionales en vue de la promotion et de la réalisation de l'égalité entre les sexes



### **3. Le rôle des tables régionales de concertation en matière de condition féminine et de leur réseau**

Les organismes admissibles au programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* au niveau régional sont les dix-sept tables régionales de concertation en matière de condition féminine et au niveau national, leur réseau. Ainsi, les attentes à leur égard sont étroitement liées à la finalité du programme qui a pour objet de soutenir la réalisation de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, et ce, dans chacune des régions administratives du Québec. Ces organismes sont des partenaires privilégiés désignés par le MCCCCF pour permettre la régionalisation de la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est dans cette perspective d'intervention que les tables et leur réseau assument divers rôles auprès des partenaires régionaux et nationaux.

#### **3.1 L'élaboration de l'entente administrative ou spécifique avec la CRE**

En groupes de discussion<sup>3</sup>, les représentantes de onze tables affirment avoir été l'organisme porteur ou un partenaire très engagé dans la démarche d'élaboration de l'entente conclue avec leur conférence régionale des élus (CRE) respective. De plus, les représentantes de huit tables déclarent participer au comité de gestion ou de suivi de l'entente conclue dans leur région respective. Par ailleurs, trois autres représentantes estiment que leur table a moins participé à l'élaboration de l'entente entre la CRE et le MCCCCF, mais qu'elles ont toutefois influé sur son contenu en siégeant à un comité ou à une commission « Femmes » de la CRE.

---

<sup>3</sup> Voir l'annexe B à la fin du document pour connaître la liste des personnes ayant participé aux trois groupes de discussion formés pour la production du présent bilan évaluatif.



### 3.2 L'élaboration des plans quinquennaux de la CRE

En ce qui concerne le niveau de participation lors de l'élaboration des plans quinquennaux de leur CRE, les représentantes de dix tables affirment avoir été réellement partie prenante de tout le processus de planification.

Toutefois, la représentante d'une table déplore le fait qu'elle ne pourra pas jouer le même rôle au moment de l'élaboration du prochain plan quinquennal de la CRE puisque cette dernière a remis en cause la pertinence des préoccupations « Femmes ».

### 3.3 L'élaboration et la mise en œuvre des projets structurants avec les partenaires locaux et régionaux

Les représentantes des tables de quatre régions déclarent avoir contribué à l'élaboration d'une politique d'égalité adoptée par la CRE. Dans deux autres régions, les représentantes des tables ont réussi à faire inscrire l'égalité entre les femmes et les hommes comme principe directeur dans le plan quinquennal de leur CRE respective. De plus, l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est également inscrite au plan quinquennal d'une de ces CRE. Les représentantes des tables participent à deux projets de conciliation travail-famille, à un projet ADS et à un projet pour les femmes au travail. La représentante d'une table affirme que cette dernière prend part à tout ce qui se passe dans la région sur les dossiers jeunesse, scolaire ou social.

Une représentante des tables déclare qu'il est très difficile de travailler avec trois CRE différentes sur son territoire. Chacune d'entre elles possède une structure et une manière de travailler distincte avec la table qui est un organisme régional. Cette particularité entraîne souvent des situations problématiques alors que les CRE ne veulent pas nécessairement adhérer à des projets communs et qu'elles se sentent moins touchées quand le déroulement des activités n'est pas entièrement sur leur territoire. Cette représentante demande donc au SCF de se pencher sur cette problématique.



### 3.4 La coordination commune des accords de partenariat

Le programme attribue au Réseau des dix-sept tables régionales de concertation en matière de condition féminine un rôle de coordination de l'ensemble des accords de partenariat, conjointement avec le MCCCCF. Ce dernier leur demande d'assurer un suivi uniforme des accords de partenariat des tables et, à cette fin, d'élaborer plusieurs modèles :

- un modèle de plan de travail triennal pour les tables, devant être déposé à titre de document officiel;
- un modèle de bilan annuel de réalisation faisant état des résultats obtenus, à intégrer dans les rapports d'activités annuels destinés à la fois aux tables et au Réseau;
- un modèle de bilan de réalisation national, devant être utilisé uniquement par le Réseau.

Pour la dernière année de mise en œuvre de l'accord de partenariat, le Réseau aura la responsabilité de rédiger le bilan de réalisation national, sur la base de l'ensemble des rapports d'activités annuels des tables, six mois après la fin de son année financière, soit en octobre 2010.

En groupes de discussion, toutes les représentantes des tables se disent satisfaites du rôle tenu par leur réseau et le SCF quant à la coordination commune des accords de partenariat. En effet, chacune des parties a respecté ce qui était prévu dans le protocole signé avec le MCCCCF. Ainsi, le Réseau a joué son rôle d'interface entre les tables et le SCF en assurant la transmission de l'information dans les deux sens et en collaborant étroitement avec le SCF. Ce dernier a joué son rôle de partenaire financier. Les représentantes des tables ont grandement apprécié le soutien du SCF, plus particulièrement celui de la personne en poste à ce moment-là puisqu'elle était respectueuse de leur vision et qu'elle prenait en considération leurs points de vue tout au long de la démarche ayant mené à l'élaboration des accords de partenariat et du protocole avec le MCCCCF.





La satisfaction des représentantes des tables à l'égard des outils proposés par la coordination du programme est élevée. Elles considèrent que les plans d'action et leur reddition de comptes demandés par le SCF sont respectueux des façons de faire et des réalités régionales. Quelques adaptations ont été faites en cours d'implantation du programme. Ainsi, la formule actuelle est souple et facilitante pour les tables qui ne la considèrent pas comme une surcharge de travail.

Au Comité de suivi, qui regroupe les personnes représentant le Réseau et le SCF, on note toutefois quelques éléments irritants et l'on propose des suggestions pour les améliorer dans l'avenir :

- il y a un flou concernant la remise des documents. Alors que c'est la personne responsable du programme qui doit les recevoir, il semble que certaines tables les acheminent plutôt à la direction régionale du MCCCCF, tandis que d'autres les envoient à la sous-ministre responsable du SCF. On suggère de préciser sur chaque formulaire le moment de la remise de même que le nom et les coordonnées de la personne à qui il doit être adressé;
- la majorité des tables ne remettent pas leur rapport annuel à temps : il semble que 60 p. 100 d'entre elles demandent un délai pour sa production. On suggère d'envoyer des courriels de rappel;
- comme les tables n'ont pas toutes la même année financière et que le rapport est déposé à la suite de cette dernière, il est difficile pour le Réseau de produire le rapport synthèse des activités. On suggère alors de considérer les rapports de la majorité des tables qui terminent leur année financière au printemps pour élaborer le rapport global, et d'ajouter les autres en cours de route, en amendant le premier rapport;
- le passage obligé du rapport annuel par l'assemblée générale limite l'information transmise au SCF, en ce sens que des adaptations au rapport ne peuvent être apportées en dehors de la tenue de cette assemblée. Aucune suggestion n'est soumise relativement à ce point;
- le SCF considère que des indicateurs de résultats plus précis permettraient de mieux répondre aux attentes du Conseil du trésor, mais aussi de mettre davantage en valeur tout le travail réalisé par les tables. Les représentantes du Réseau sont d'accord pour travailler avec le SCF à l'amélioration des indicateurs.



En groupes de discussion, les représentantes des tables formulent des suggestions pour l'avenir de la coordination commune. D'abord, elles souhaitent un lien plus direct entre les tables et le SCF en ce qui a trait aux communications officielles. Ensuite, elles désirent recevoir des accusés de réception lors de l'envoi des plans d'action et des rapports annuels. Elles sont également très préoccupées à l'heure actuelle par la poursuite du programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* et elles souhaitent obtenir une confirmation officielle dans les meilleurs délais. Enfin, les représentantes des tables veulent recevoir leurs chèques de subvention dans un délai plus court afin d'éviter le recours à leur marge de crédit.

En résumé, les représentantes des tables ne rapportent que des avantages à la coordination commune (Réseau et SCF) inscrite dans le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*. À leur avis, des rôles bien définis et respectés par les parties, une collaboration assidue et une prise en considération de l'expertise des tables par l'entremise de leur réseau sont les principaux facteurs de succès de cette coordination.

Les tâches spécifiques confiées respectivement au Réseau et au SCF sont énumérées ci-dessous.

Le mandat du Comité de suivi est le suivant :

- mettre en évidence des éléments pour faciliter l'atteinte des objectifs de l'accord de collaboration;
- donner son avis sur les outils mis en avant pour faciliter la gestion et le suivi de l'accord;
- appuyer le Réseau dans la réalisation du plan global sur trois ans;
- faciliter le travail de reddition de comptes lié à l'accord et à sa reconduction;
- déterminer des éléments pouvant faire l'objet d'une deuxième entente;
- amorcer une réflexion sur l'élaboration d'un cadre d'évaluation de l'accord;
- élaborer des recommandations en vue d'une deuxième entente.



Les tâches spécifiques du Réseau sont les suivantes :

- partager l'information entre toutes les tables régionales pour préciser les éléments facilitant le développement de partenariat;
- mettre au point des modèles de plan d'action triennal et de bilan annuel;
- faire une synthèse des bilans annuels des tables;
- participer au Comité de suivi et coordonner en alternance (avec le SCF) les rencontres de ce comité; élaborer l'ordre du jour et rédiger le compte rendu;
- élaborer une proposition de mandat et un plan de travail triennal pour le Comité de suivi;
- produire un rapport global des activités des tables pour les trois années de mise en œuvre du programme.

Les tâches spécifiques du SCF sont les suivantes :

- approuver des modèles de plan d'action et de rapport préparés par le Réseau;
- faire le suivi de la reddition de comptes effectuée par les tables;
- faire la gestion financière et administrative du programme;
- participer au Comité de suivi et coordonner en alternance (avec le Réseau) les rencontres de ce comité; élaborer l'ordre du jour et rédiger le compte rendu.

#### **4. Les liens différents des tables avec les CRE selon les régions**

Les tables régionales de concertation en matière de condition féminine ont des liens différents avec leur CRE respective. En effet, douze des quatorze tables ayant participé aux groupes de discussion déclarent avoir participé officiellement au moins une fois à l'une ou l'autre des instances de leur CRE. Actuellement, trois tables sont membres du conseil d'administration de leur CRE. Deux d'entre elles occupent un siège « Femmes », alors que l'autre table occupe un siège socioéconomique. Une autre table participe aux réunions du conseil d'administration de la CRE à titre d'observatrice.



Les représentantes de quatre tables siègent à des instances qui délèguent des personnes au conseil d'administration de la CRE. Il s'agit du Forum de la société civile, du Carrefour du développement social et communautaire, des groupes-conseils Famille et Développement social et communautaire ainsi que de la Commission Femmes.

Plusieurs tables participent à d'autres instances relevant de la CRE qui ne délèguent pas de personnes au conseil d'administration. En effet, six tables mentionnent faire partie d'une instance à vocation « Femmes » notamment, un comité Femmes, une commission sectorielle à la condition féminine, un comité sur la politique de l'égalité, un comité consultatif en condition féminine et un comité ADS. Une table est reconnue et agit comme comité consultatif de sa CRE en matière de condition féminine.

Des représentantes des tables mentionnent également faire partie d'autres instances qui ne sont pas à vocation « femmes », notamment le Réseau des partenaires du développement social, le Comité des sages de la CRE, le Comité pour la lutte à la pauvreté, la Commission santé et développement social ainsi que la Commission économique et sociale. De plus, trois représentantes des tables font état de leur participation à des comités *ad hoc* de la CRE pour la réalisation d'activités ou de projets ponctuels.

À noter que deux tables ne sont plus représentées à leur CRE, l'une depuis 2003 et l'autre depuis septembre 2010.

## **5. Les résultats du programme**

Les résultats du programme englobent les deux premières années de mise en œuvre des plans d'action triennaux 2007-2010 des tables régionales de concertation en matière de condition féminine et de leur réseau, soit les exercices financiers 2007-2008 et 2008-2009<sup>4</sup>. Toutes les tables régionales et leur réseau ont fourni des rapports d'activités pour chacun des exercices financiers visés. Ces rapports constituent le corpus d'analyse des résultats du programme.

---

<sup>4</sup> Les données de 2009-2010 ne sont pas prises en compte dans le présent bilan évaluatif.



Tous les plans d'action triennaux des tables régionales ont pour objectif général d'intervenir auprès de partenaires régionaux afin de s'assurer de la prise en considération de la réalité et des besoins des femmes par les instances officielles et consultatives de leur région respective.

### 5.1 Les activités de représentation réalisées par les tables régionales de concertation en matière de condition féminine

Le libellé du Programme permet aux tables régionales de concertation en matière de condition féminine d'effectuer des activités de représentation auprès des instances locales et régionales, telles que les CRE, les agences de la santé et des services sociaux (ASSS), les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC), les commissions scolaires (CS) ou les conseils régionaux de la culture (CRC).

Aux fins du bilan, sont considérées comme des activités de représentation les actions menées par les tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau pour la défense et le développement de la condition féminine au Québec. Ainsi, les tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau agissent comme les porte-parole de leurs membres auprès de divers secteurs d'activité tels que les paliers politiques, administratifs, socioéconomiques et médiatiques<sup>5</sup>.

Ainsi, le Réseau et les tables régionales de concertation en matière de condition féminine déclarent avoir effectué 255 activités de représentation au cours des deux premières années des accords de partenariat conclue avec le MCCCCF.

---

<sup>5</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de regroupement, Annexe 1*, Québec, 2006-2007, p. 16.



**Tableau 3 : Les activités de représentation des tables et du Réseau  
en 2007-2008 et en 2008-2009**

<b>Les activités de représentation</b>				
	<b>An 1</b>		<b>An 2</b>	<b>Total</b>
<b>Réseau</b>	3		1	4
<b>Tables régionales</b>	59		192	251
<b>Total</b>	<b>62</b>		<b>193</b>	<b>255</b>

### **Les activités de l'an 1 (2007-2008)**

La très grande majorité des tables régionales de concertation en matière de condition féminine, soit quinze sur dix-sept<sup>6</sup>, effectuent des activités de représentation auprès de leurs instances locales et régionales respectives. Par ordre décroissant, les activités de représentation portent sur :

- la négociation d'une entente spécifique ou administrative en matière d'égalité entre les femmes et les hommes avec la CRE. Quatorze tables régionales mentionnent des activités de représentation liées à la négociation d'une entente spécifique ou administrative avec leur CRE;
- la participation à plusieurs comités de travail de villes, de forums régionaux, de ministères et d'organismes gouvernementaux, du SCF et du Réseau. Dix tables régionales déclarent des activités de représentation par leur participation à divers comités ou groupes de travail aux niveaux local, régional et national;
- la participation à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du plan quinquennal de la CRE. Sept tables régionales déclarent des activités de représentation à l'égard des plans quinquennaux des CRE des régions du Bas-Saint-Laurent (01), de la Capitale-Nationale (03), de l'Outaouais (07), de la Côte-Nord (09), du Nord-du-Québec (10), de Laval (13) et du Centre-du-Québec (17).

<sup>6</sup> Les tables régionales de concertation en matière de condition féminine des régions de la Mauricie (04) et de l'Estrie (05) n'en déclarent pas.



## **Les activités de l'an 2 (2008-2009)**

La très grande majorité des tables régionales de concertation en matière de condition féminine, soit quatorze sur dix-sept<sup>7</sup>, déclarent des activités de représentation auprès de leurs instances locales et régionales respectives. Par ordre décroissant, les activités de représentation portent sur :

- la mise en œuvre et le suivi des ententes spécifiques ou administratives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes avec la CRE. Douze tables régionales mentionnent des activités de représentation liées à la négociation, à la mise en œuvre et au suivi d'une entente spécifique ou administrative avec leur CRE;
- la participation à plusieurs comités de travail de villes, de forums régionaux, de ministères et d'organismes gouvernementaux, du SCF et du Réseau. Onze tables régionales déclarent des activités de représentation par leur participation à divers comités ou groupes de travail aux niveaux local, régional et national;
- la participation à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du plan quinquennal de la CRE. Trois tables régionales déclarent des activités de représentation à l'égard des plans quinquennaux des CRE des régions du Bas-Saint-Laurent (01), du Nord-du-Québec (10) et de Laval (13).

### **5.2 Les activités de représentation réalisées par le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec**

#### **Les activités de l'an 1 (2007-2008)**

Le Réseau a négocié un accord de collaboration avec le SCF pour le financement des tables régionales afin qu'elles obtiennent 20 000 dollars chacune pendant trois ans pour la mise en œuvre du *Programme Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*.

En octobre 2007, le Réseau a participé à la préparation et à la rencontre des responsables du dossier de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des CRE du Québec afin de mettre

---

<sup>7</sup> Les tables régionales de concertation en matière de condition féminine des régions de la Capitale-Nationale (03), de l'Estrie (05) et de la Chaudière-Appalaches (12) n'en déclarent pas.



en œuvre l'orientation 6 de la Politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait*. Seize tables régionales ont également pris part à cette rencontre. Celle-ci a permis de faciliter le réseautage entre les différents acteurs régionaux qui négocient les ententes en matière de condition féminine.

Le comité Développement régional et local du Réseau a accordé une entrevue au journal *Le Devoir* qui a publié un article sur le dossier de la condition féminine en région et sur les nouvelles ententes administratives et spécifiques conclues avec les CRE. Cet article, inséré dans un cahier spécial du 8 mars, a été envoyé aux tables régionales.

### **Les activités de l'an 2 (2008-2009)**

Le Réseau a participé aux travaux du Comité de suivi de l'accord de collaboration avec le SCF portant sur le développement de partenariat en région. Il en a assuré la coordination en alternance.

Les rencontres ont permis de clarifier la composition et le mandat de ce comité qui assure un suivi des plans d'action triennaux de chacune des tables régionales de concertation en matière de condition féminine afin d'en assurer la reconduction. De plus, le Comité de suivi a réfléchi à une stratégie d'évaluation.

### **5.3 Les projets structurants réalisés par les tables régionales de concertation en matière de condition féminine**

Aux fins du bilan, est considérée comme projet structurant toute action ayant pour objet de déterminer et de pérenniser un ensemble organisé de rapports politiques, sociaux, culturels et économiques<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de regroupement, Annexe 1*, Québec, 2006-2007, p. 4.





Le programme définit des exemples de projets ou d'activités à encourager auprès des instances locales et régionales, et ce, selon les particularités de chacune des régions :

- l'élaboration d'ententes spécifiques ou administratives (définition des priorités régionales, suivis, etc.);
- l'implantation de l'ADS dans le processus décisionnel et l'utilisation des données sexuées;
- la parité au conseil d'administration, au conseil exécutif et dans les autres instances mises sur pied par les instances régionales et locales, s'il y a lieu;
- l'élaboration d'un énoncé de principe sur l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes;
- l'élaboration d'un programme ou d'une stratégie de développement pour les femmes (formation externe, mentorat, réseautage, etc.) en vue de faciliter leur progression vers des emplois supérieurs;
- l'élaboration de politiques d'égalité-parité-équité accompagnées de mécanismes d'application;
- la promotion des occasions d'échange, de réseautage et de renforcement du partenariat entre les groupes de femmes et les instances régionales et locales en matière d'égalité dans un contexte régional et local;
- l'élaboration d'indicateurs de performance liés à l'égalité entre les sexes à inclure dans les rapports d'activités et de gestion;
- la promotion du programme d'accès à l'égalité en emploi, s'il y a lieu;
- la promotion des grands enjeux, des bonnes pratiques et des politiques en matière d'égalité des sexes dans un contexte régional et local;
- le maintien de partenariat déjà établi en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- toute autre action à l'échelle locale et régionale ayant comme objectif la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.



En groupes de discussion, les représentantes des tables régionales de concertation en matière de condition féminine ont été invitées à donner des exemples de projets structurants énoncés dans le cadre normatif du programme et à indiquer la manière dont ils avaient influé sur le contenu des ententes de partenariats conclues en région.

Toutes les personnes interrogées, autant des tables que du Comité de suivi, sont du même avis : c'est le Réseau qui, en amont, a influé sur les orientations de la politique gouvernementale de même que sur le cadre normatif du programme. En effet, le Réseau a participé de très près aux consultations ayant mené à l'élaboration de la politique et, par la suite, à la création du programme. Lorsque la politique a paru, elle a d'ailleurs été bien accueillie par les groupes de femmes qui retrouvaient leurs propositions et leurs exemples de projets prioritaires à réaliser dans les régions. De manière unanime également, on est d'avis que les actions menées sont liées aussi bien au cadre normatif et à la politique gouvernementale qu'au plan d'action 2007-2010 pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ainsi, pour les exercices 2007-2008 et 2008-2009, les tables de concertation en matière de condition féminine et leur réseau ont entrepris 71 projets structurants et réalisé 160 activités rattachées à ces derniers<sup>9</sup>.

**Tableau 4 : Les projets structurants des tables et du Réseau ainsi que leurs activités**

	Les projets structurants			Les activités des projets structurants		
	An 1	An 2	Total	An 1	An 2	Total
<b>Réseau</b>	2	0	2	5	1	6
<b>Tables</b>	27	41	68	44	110	154
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>41</b>	<b>70</b>	<b>49</b>	<b>111</b>	<b>160</b>

<sup>9</sup> Les activités réalisées après le 31 mars 2009 n'ont pas été comptabilisées lorsqu'elles apparaissaient dans les rapports annuels d'activités des tables régionales de concertation et du Réseau.



## **Les projets structurants et les activités de l'an 1 (2007-2008) et de l'an 2 (2008-2009)**

Les tables régionales de concertation en matière de condition féminine déclarent avoir mené 68 projets structurants qui comptaient 154 activités liées à neuf exemples mentionnés par le programme<sup>10</sup>. On note par ordre d'importance :

- l'élaboration d'ententes spécifiques ou administratives (définition des priorités régionales, suivis, etc.) ou la participation à cette élaboration (34 activités pour l'ensemble des tables régionales);
- la parité au conseil d'administration, au conseil exécutif et dans les autres instances mises sur pied par les instances régionales et locales, s'il y a lieu (7 activités dans les régions de la Mauricie (04) et de la Côte-Nord (09); 29 activités dans les régions de la Mauricie (04), de la Côte-Nord (09), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11), de Lanaudière (14), des Laurentides (15) et de la Montérégie (16));
- la promotion des occasions d'échange, de réseautage et de renforcement du partenariat entre les groupes de femmes et les instances régionales et locales en matière d'égalité dans un contexte régional et local (5 activités dans les régions de Laval (13) et des Laurentides (15); 9 activités dans les régions de la Mauricie (04), de Montréal (06) et de l'Outaouais (07));
- l'implantation de l'ADS dans le processus décisionnel et l'utilisation des données sexuées (5 activités dans la région du Centre-du-Québec (17); 6 activités dans les régions de la Mauricie (04), de la Côte-Nord (09), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) et du Centre-du-Québec (17));
- l'élaboration d'un programme ou d'une stratégie de développement pour les femmes (formation externe, mentorat, réseautage, etc.) en vue de faciliter leur progression vers des emplois supérieurs (3 activités dans la région de la Montérégie (16); 11 activités dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) et de Lanaudière (14));
- l'élaboration d'un énoncé de principe sur l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes (3 activités dans la région du Bas-Saint-Laurent (01); 3 activités dans les régions de la Mauricie (04) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11));
- toute autre action à l'échelle locale et régionale ayant comme objectif la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (3 activités dans la région de la Montérégie (16));

---

<sup>10</sup> Les tables régionales n'ont pas réalisé de projets en dehors des exemples mentionnés par le programme.



- l'élaboration de politiques d'égalité-parité-équité accompagnées de mécanismes d'application (1 activité dans la région de la Capitale-Nationale (03));
- la promotion des grands enjeux, des bonnes pratiques et des politiques en matière d'égalité des sexes dans un contexte régional et local (1 activité dans la région du Nord-du-Québec (10); 1 activité dans la région de la Côte-Nord (09)).

De plus, trois tables régionales de concertation en matière de condition féminine mentionnent avoir réalisé 5 projets structurants, dont 23 activités sur la santé physique et mentale des femmes, l'entrepreneuriat, les aînées et les immigrées.

#### **5.4 Les projets structurants réalisés par le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec**

##### **Les projets structurants de l'an 1 (2007-2008) et de l'an 2 (2008-2009)**

Parmi les exemples de projets encouragés par le programme, le Réseau a réalisé 5 activités dans les 2 projets suivants :

- l'élaboration de politiques d'égalité-parité-équité accompagnées de mécanismes d'application (4 activités);
- la parité au conseil d'administration, au conseil exécutif et dans les autres instances mises sur pied par les instances régionales et locales, s'il y a lieu (1 activité).

#### **5.5 Les résultats directs produits par le Programme en 2007-2008 et en 2008-2009**

Les résultats directs sont les biens et les services produits lors des activités réalisées par les tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau. Un bien est un objet tangible qui sert à la production ou qui est destiné à la consommation, et qui satisfait un besoin. Malgré que la distinction entre *bien* au sens « d'objet concret » et *services* au sens « de bien non matériel » ne soit pas toujours explicite, en langue spécialisée, le bien a une



existence tangible et le service a une existence immatérielle, non physique<sup>11</sup>. Ainsi, pour les exercices financiers 2007-2008 et 2008-2009, 278 résultats directs sont mentionnés<sup>12</sup>.

**Tableau 5 : Les résultats directs du programme (biens et services)**

<b>Les résultats directs du programme (biens et services) *</b>				
	<b>An 1</b>	<b>An 2</b>	<b>Total</b>	
<b>Réseau</b>	8	3	11	
<b>Tables</b>	70	197	267	
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>200</b>	<b>278</b>	

\* Les accords de partenariat conclus entre le MCCCCF et les tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau ne sont pas comptabilisés dans les résultats directs du programme. Cependant, les ententes conclues entre les tables régionales de concertation en matière de condition féminine avec les CRE sont comptées comme biens.

### 5.5.1. Les résultats directs produits par les tables

#### **Les résultats directs de l'an 1 (2007-2008) et de l'an 2 (2008-2009)**

Les résultats directs sont issus des dix-sept plans d'action triennaux 2007-2010 des dix-sept tables de concertation ainsi que des 34 rapports annuels d'activités des mêmes tables.

<sup>11</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Lexique, Programme Aide aux initiatives de partenariat*, Québec, juin 2010, p. 7.

<sup>12</sup> La somme des biens et des services désignés comme des résultats directs ne prétend pas être exhaustive puisque ce ne sont pas toutes les tables régionales de concertation et leur réseau qui ont indiqué le nombre précis de biens et de services produits par leurs activités.



Au 31 mars 2009, seize nouvelles ententes<sup>13</sup> étaient signées avec des CRE dans les régions du Bas-Saint-Laurent (01), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02), de la Mauricie (04), de l’Estrie (05), de Montréal (06), de l’Outaouais (07), de l’Abitibi-Témiscamingue (08), de la Côte-Nord (09), du Nord-du-Québec (deux ententes) (10), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11), de la Chaudière-Appalaches (12), de Lanaudière (13), de la Montérégie (deux ententes) (16) et du Centre-du-Québec (17).

### 5.5.2. Les résultats directs produits par le Réseau

#### **Les résultats directs de l’an 1 (2007-2008) et de l’an 2 (2008-2009)**

Les résultats directs comprennent les éléments suivants :

- la publication de l’outil Participation des femmes dans les lieux de pouvoir – Catalogue des outils et publications;
- la production des deux études de cas des tables régionales de concertation en matière de condition féminine des régions de l’Outaouais (07) et des Laurentides (15) afin d’outiller les tables régionales dans leur travail d’influence auprès des CRE;
- la publication du Guide pour l’implantation d’une politique d’égalité;
- l’élaboration de mécanismes pour obtenir un portrait plus précis de la situation en matière d’égalité et de parité au sein des CRE, et ce, avec la collaboration du Conseil du statut de la femme (CSF) et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire (MAMROT);
- la production de deux compilations des données sur la situation des femmes dans chaque région administrative du Québec publiées en octobre 2007 et en février 2008 à l’intention des dix-sept tables régionales;
- la mise à jour du document Une vision féministe du développement des régions qui aide les représentantes des tables régionales à faire connaître ou à mettre en évidence les actions à entreprendre en matière de condition féminine. Ce document fournit également un argumentaire sur les raisons qui devraient inciter les CRE à soutenir la contribution des femmes et à tenir compte de leur réalité et de leurs besoins dans le développement local et régional.

---

<sup>13</sup> L’entente 2008-2010 avec la CRE de Longueuil a été signée le 14 avril 2009; celle avec l’Administration crie dans le Nord-du-Québec a été conclue le 14 août 2009 pour 2008-2010; et l’entente 2009-2010 a été signée le 6 novembre 2009 avec la CRE de la Montérégie-Est.



Le Réseau a produit un bilan annuel des activités réalisées par les tables régionales de concertation en matière de condition féminine en 2007-2008. De plus, il a conçu un canevas permettant de démontrer les résultats des interventions des tables dans le contexte du programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*.

## **6. Les partenaires engagés dans le programme en 2007-2008 et en 2008-2009**

Aux fins du bilan évaluatif, les partenaires sont définis comme les organismes, les entreprises et les autorités publiques qui participent, financièrement ou non, avec le MCCCCF, les tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau à la réalisation des projets structurants et des activités s’y rattachant<sup>14</sup>.

Au cours des exercices financiers 2007-2008 et 2008-2009, les tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau déclarent la participation de 191 partenaires à la réalisation de leurs projets et activités (voir la liste des partenaires à l’annexe C).

**Tableau 6 : Les partenaires du Réseau et des tables régionales**

<b>Les partenaires</b>				
	<b>An 1</b>	<b>An 2</b>	<b>Ensemble **</b>	
<b>Réseau</b>	2	1	2	
<b>Tables</b>	95	147	189	
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>148</b>	<b>191</b>	

\*\* L’ensemble représente le nombre des partenaires impliqués dans le programme sans tenir compte des doublons puisqu’un partenaire peut avoir participé au programme à l’an 1 et à l’an 2.

<sup>14</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Lexique*, Programme Di@pason, [[www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=2032#c6104](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=2032#c6104)] (consulté le 17 juin 2010).



## 6.1 La distinction des concepts « condition féminine » et « égalité entre les femmes et les hommes »

Toutes les représentantes des tables estiment qu'elles travaillent, comme elles l'ont toujours fait, à l'amélioration des conditions de vie des femmes et à la défense de leurs droits collectifs dans le but évident d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Elles sont d'avis que leurs pratiques et leurs façons de faire n'ont pas changé même si la politique gouvernementale et le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* utilisent plutôt le concept de l'égalité entre les femmes et les hommes. Selon les représentantes des tables, la majorité des groupes de femmes sur le terrain continuent d'ailleurs à défendre la condition féminine.

Certaines représentantes des tables mentionnent qu'elles adaptent leur discours « condition féminine » en employant le vocabulaire de l'« égalité entre les femmes et les hommes » selon les circonstances. En effet, elles estiment que le terme « égalité entre les femmes et les hommes » connaît plus de succès auprès des médias et qu'il ouvre la porte à certains partenariats, notamment avec les organisations jeunesse.

En outre, plusieurs représentantes des tables mentionnent que des partenaires considèrent que l'égalité entre les femmes et les hommes est maintenant atteinte. Devant ce constat, elles doivent développer des argumentaires pour démontrer qu'il s'agit là d'un nouveau mythe.

En fait, le Réseau définit ainsi les deux concepts.

Œuvrer à la *condition féminine*, c'est travailler en vue de l'amélioration des conditions de vie des femmes dans une perspective d'égalité entre les sexes et d'une plus grande justice sociale<sup>15</sup>. C'est dans cette lutte pour une plus grande justice sociale que la mission de défense collective des droits sociaux et économiques prend son sens. C'est d'ailleurs pour cette défense des droits que les tables sont financées par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Les revendications québécoises de la Marche

---

<sup>15</sup> *Qui sommes-nous?* Site Web du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec.





mondiale des femmes illustrent bien les luttes menées en ce sens. Leurs revendications et leurs actions pour une véritable consultation et un véritable plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté, pour la défense du droit à l'avortement et pour le démantèlement du registre des armes à feu en sont d'autres illustrations. L'action vise également l'égalité pour les femmes, considérant la discrimination systémique qui s'exerce contre elles.

Œuvrer à l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est travailler pour que les femmes et les hommes aient des conditions égales pour exercer pleinement leurs droits, pour exploiter leur potentiel ainsi que pour contribuer à l'évolution politique, économique, sociale et culturelle de la société tout en profitant également de ces changements<sup>16</sup>. Toutefois, de l'avis du Réseau, ce concept évacue la notion plus large de justice et de transformation sociales. Pris dans sa forme la plus étroite, ce concept peut tendre à rendre symétriques les conditions de vie des femmes et des hommes et, par le fait même, à sous-estimer la discrimination systémique envers les femmes. La politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes comprend des actions qui ne proposent pas de transformation sociale axée sur le bien commun et le partage de la richesse, soit les principes à la base d'une plus grande justice sociale. Cependant, comme ces actions contribuent à plus d'égalité pour les femmes, le Réseau s'y associe. C'est d'ailleurs pour cette association et cette collaboration à la réalisation de ces actions que le Réseau reçoit du financement en vertu du *Programme Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* du MCCCCF.

Le Réseau fait valoir que le concept d'égalité entre les femmes et les hommes génère certains éléments irritants et qu'il a fallu développer des argumentaires pour faire ressortir le caractère spécifique de l'inégalité entre les femmes et les hommes par rapport à d'autres formes d'inégalités telles que celles des personnes handicapées, immigrantes, jeunes ou âgées... et des partenaires qui estiment que l'égalité des sexes est maintenant atteinte. On indique aussi qu'il a fallu accepter, dans certains cas, de s'associer à des actions qui semblaient moins porteuses pour la condition féminine.

---

<sup>16</sup> *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, p. 26.



Du côté du SCF, on voit plutôt l'égalité entre les femmes et les hommes comme un concept plus large que la condition féminine, et qui l'inclut d'ailleurs. On considère à cet effet que la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes est une approche sociétale, plus englobante, qui a notamment pour objet de contrer la discrimination systémique et qui fait en sorte d'amener tous les partenaires de la société à travailler pour une plus grande égalité.

## **7. Les ressources financières allouées au programme et leur répartition**

Au cours des exercices financiers 2007-2008 et 2008-2009, le total des contributions financières du MCCCCF et d'une table de concertation s'établit à 721 198 dollars. Les charges payées pour la réalisation des projets et des activités cumulent 704 157 dollars pour un excédent des produits de 17 040 dollars, soit 2,4 p. 100 de l'ensemble des contributions financières consacrées au programme.

La lecture du tableau 6 permet de constater que 82,8 p. 100 des subventions obtenues au cours des deux premières années ont servi principalement à payer des salaires, des avantages sociaux et des honoraires professionnels, ce qui semble normal, compte tenu de la nature du programme.



**Tableau 7 : Le sommaire des produits et des charges des tables régionales de concertation en matière de condition féminine et de leur réseau en 2007-2008 et 2008-2009**

<b>Produits</b>				
	<b>2007-2008</b>	<b>2008-2009</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
<b>Partenaires</b>	<b>( \$ )</b>	<b>( \$ )</b>	<b>( \$ )</b>	
MCCCF	360 000	360 000	720 000	99,8
Contribution de la table		1 198	1 198	0,2
<b>TOTAL</b>	<b>360 000</b>	<b>361 198</b>	<b>721 198</b>	<b>100,0</b>
<b>Charges ***</b>				
Salaires et avantages sociaux	242 488	280 354	522 84	74,3
Honoraires	43 698	15 851	59 549	8,5
Frais de déplacement ou de garde	14 523	13 927	28 450	4,0
Loyer/Location de locaux	12 432	12 274	24 706	3,5
Frais d'activités	7 005	17 234	24 239	3,4
Télécommunications	6 632	10 462	17 094	2,4
Papeterie/Documentation/Poste/Photocopies	7 023	6 580	13 603	1,9
Matériel/Équipement/Réparation	3 821	5 001	8 822	1,3
Frais de représentation	1 227	1 430	2 657	0,4
Assurances	471	1 109	1 580	0,2
Divers	136	479	615	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>339 456</b>	<b>364 702</b>	<b>704 157</b>	<b>100,0</b>
Excédent des produits	20 544			
Excédent des charges		3 504		
<b>Total des excédents des produits</b>			<b>17 040</b>	<b>2,4</b>

\*\*\* Les charges ont été regroupées selon les éléments suivants : Salaires et avantages sociaux; Honoraires professionnels; Frais de déplacement/repas/de garde; Loyer/Location de locaux; Frais d'activités; Télécommunications; Papeterie/Documentation/Poste/Photocopies; Matériel/Équipement/Réparation; Frais de représentation; Assurances et Divers.

Dans les groupes de discussion, les représentantes des tables régionales de concertation en matière de condition féminine mentionnent unanimement que les ressources financières du programme Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine sont affectées aux salaires et aux déplacements des coordonnatrices. Celles-ci réalisent des activités de représentation de manière plus soutenue et elles peuvent en assurer un suivi afin de créer de véritables partenariats dans leur région respective. Ce programme permet également le



remboursement des dépenses des employées et des bénévoles lorsqu'elles font des activités de représentation.

Les données compilées sur les ressources financières allouées au programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* à partir des bilans financiers réalisés par les tables régionales de concertation en matière de condition féminine confirment les opinions exprimées dans les groupes de discussion.

Par ailleurs, plusieurs représentantes des tables régionales de concertation en matière de condition féminine mentionnent qu'il est très facile de répartir les ressources financières qu'elles obtiennent de ce programme, du programme Aide au fonctionnement du SCAIS, du programme *À égalité pour décider* ainsi que du programme *Soutien financier à des initiatives de partenariat, Égalité entre les femmes et les hommes* du SCF puisqu'elles produisent un plan d'action pour chacun d'eux. Aussi, elles estiment que les vocations de ces programmes sont bien définies.

Enfin, les représentantes des tables soulignent que le montant de 20 000 dollars accordé annuellement n'est plus suffisant pour faire le suivi des actions entreprises, chercher d'autres lieux de partenariat et travailler sur des projets structurants dans ce programme. Les besoins financiers ont été évalués et se chiffrent à 60 000 dollars par année, par table régionale de concertation en matière de condition féminine.

## **8. Des facteurs de succès reconnus et quelques éléments irritants mis en évidence**

### **8.1 Les facteurs de succès**

Toutes les représentantes des tables estiment que leur présence accrue sur le terrain constitue le principal facteur de succès du programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*. Cela a permis et permet encore un plus grand rayonnement de la cause des femmes, le développement de réseaux de contacts et la création de nouveaux



partenariats. Cette présence se manifeste par plus de déplacements, plus d'activités de représentation, plus de participation à des comités et à des instances officielles, plus de suivi des activités et des projets structurants, plus de lieux de concertation qu'auparavant, plus de nouveaux partenaires et une consolidation des liens avec les partenaires existants. Il en résulte une plus grande légitimité et une visibilité accrue des préoccupations des femmes, une reconnaissance de la pertinence et de l'expertise des tables régionales de concertation en matière de condition féminine ainsi qu'un plus grand pouvoir d'influence auprès des CRE et des autres partenaires. Les représentantes des tables estiment que les préoccupations des femmes sont davantage présentes sur la place publique grâce aux médias et qu'elles sont mieux comprises. Un effet positif, à n'en pas douter!

Pour les tables et leur réseau, le deuxième facteur de succès du programme est l'existence d'une politique gouvernementale auquel il est rattaché et le fait qu'il est pourvu de ressources financières. L'une des représentantes estime que c'est « la plus belle chose » qui soit arrivée pour l'avancement de l'égalité des femmes dans sa région. Une autre note qu'il est important qu'une commande vienne « d'en haut » pour faire « bouger les choses » en région. Ainsi, la politique gouvernementale joue ce rôle.

La présence d'alliés sur le terrain tel que le personnel du SCF, celui des directions régionales du MCCCCF et, tout particulièrement, les ministères qui ont nommé une répondante à la condition féminine, soit le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le ministère des Transports du Québec (MTQ), Emploi-Québec, organisme relevant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), et le MAMROT, constitue le troisième facteur de succès de ce programme. Une seule représentante mentionne l'absence de soutien de sa direction régionale du MCCCCF.

Le Comité de suivi estime également que des actions menées selon les priorités des partenaires régionaux de même que la synergie, ou la confiance, entre les groupes de femmes et les partenaires ont contribué au succès et continuent de le faire.



À ces facteurs de succès, le Réseau ajoute deux éléments : d'abord, le fait que des objectifs clairs ont été circonscrits par les groupes de femmes pour nourrir le contenu des actions entreprises en partenariat; ensuite, l'écoute, la motivation et l'engagement des partenaires.

## 8.2 Les éléments irritants

En groupes de discussion, les représentantes des tables mettent en évidence deux éléments irritants majeurs relativement aux ressources financières dont elles disposent. Comme elles sont de plus en plus présentes sur leur territoire et que leur expertise est reconnue, elles sont toujours plus sollicitées par d'autres partenaires locaux et régionaux. Elles ne peuvent suffire à répondre à cette demande croissante. En outre, elles éprouvent des difficultés à planifier et à s'engager dans certains projets puisqu'elles ne savent pas si le budget du programme sera reconduit. Cette situation entraîne, selon elles, un roulement de personnel qui nécessite de la formation auprès des personnes-ressources nouvellement engagées afin que les tables conservent leurs compétences et leurs expertises.

Alors que la reconnaissance par les partenaires est vue par plusieurs comme un facteur de succès, certaines tables déplorent de ne pas être considérées comme de véritables partenaires « d'égal à égal » par la CRE de leur région. En fait, au niveau provincial, le Réseau déplore le manque d'ouverture des CRE à l'égard des tables dans quatre ou cinq régions sur dix-sept, ce qui fait qu'elles sont exclues du processus décisionnel.

Du côté du Réseau également, deux autres éléments irritants sont mentionnés. Il s'agit, d'une part, de la lourdeur administrative des ententes spécifiques (qui ne font pas partie du programme, mais qui y sont liées indirectement). D'autre part, l'obligation de travailler en fonction d'un échéancier très serré tout au long des trois années de mise en œuvre du programme, à cause du retard dans la signature du protocole en 2007, constitue un autre élément irritant.



## **9. Des retombées positives du programme dans les régions**

En groupes de discussion, des représentantes notent que les activités de représentation ont des retombées sur leur CRE. En effet, on observe un changement de mentalité chez les élus et les élues à l'égard du concept d'égalité entre les femmes et les hommes, le développement d'une relation de confiance avec le personnel de la CRE et la mise en œuvre de projets communs où la préoccupation « Femmes » est prise en considération. Ces représentantes mentionnent également le travail de sensibilisation fait par les CRE pour qu'il y ait davantage de candidatures féminines en politique municipale.

De plus, les projets structurants amènent des retombées non seulement aux CRE mais également aux organismes de la région qui ont eux-mêmes adopté un principe d'égalité ou une politique d'égalité. Des représentantes des tables déclarent d'ailleurs que plusieurs organismes de leur territoire ont intégré l'ADS à leurs projets.

Quant au Réseau, il souligne que son mandat dans le contexte du programme n'est pas de créer des partenariats, mais plutôt d'outiller les tables pour qu'elles développent leurs propres partenariats dans leur région. À cet effet, les représentantes du Réseau considèrent que les retombées les plus significatives de leur travail sont de favoriser le partage d'information entre les tables, soit les difficultés, les bons coups, les éléments facilitants, ce avec quoi les personnes représentant le SCF sont d'accord. Le Réseau ajoute que la mise au point de modèles pour les plans d'action et les bilans, la production d'indicateurs de résultats ainsi que la réalisation des bilans annuels constituent certainement des retombées positives de leur engagement dans le programme.



## **10. Les priorités d'intervention : la consolidation des partenariats en région**

En groupes de discussion, les représentantes des tables mentionnent que leur priorité principale est la consolidation des actions et des partenariats entrepris dans leur région respective, notamment le suivi des politiques d'égalité adoptées. Elles estiment que le fait de s'absenter quelque temps d'un comité ou d'une instance officielle nuit à la constance de la préoccupation au sujet de la condition féminine et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces aspects peuvent alors tomber dans l'oubli.

La moitié des représentantes des tables désirent s'investir dans le milieu scolaire; en outre, quelques représentantes mentionnent vouloir accompagner des organismes en ADS.

D'autres actions prioritaires sont indiquées par une seule représentante : établir un partenariat pour la lutte contre la pauvreté, créer des liens avec les entreprises et le centre local de développement (CLD), ouvrir de nouveaux partenariats du côté de l'immigration et, finalement, trouver un canal de communication avec la CRE puisqu'il n'existe plus, le tout afin que les préoccupations des femmes se retrouvent à l'ordre du jour des élus et des élues.

Tout comme dix tables, le Réseau juge qu'il est prioritaire d'investir le domaine de la santé des femmes. Onze des quatorze tables souhaitent établir, ou rétablir, des liens avec l'ASSS de leur région, alors que le Réseau veut développer un partenariat au niveau national avec le MSSS et élaborer des plans d'action régionaux en matière de santé des femmes. Autant le Réseau que le SCF considèrent d'ailleurs ce partenariat au niveau national, avec le MSSS, comme tout à fait pertinent. Le Réseau souligne à cet effet qu'il a déjà commencé à tisser des liens avec le MSSS, mais que ces actions sont menées pour l'instant à l'extérieur du programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*, qui n'accorde pas de financement pour ce type d'action actuellement.





## **11. Les effets du programme**

Le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* a produit des résultats directs en matière de biens et de services offerts par les tables régionales de concertation en matière de condition féminine depuis son instauration en 2007-2008. Nous verrons maintenant ce qu'il en est des effets recherchés du programme.

### **11.1 La table régionale de concertation en matière de condition féminine : une partenaire privilégiée dans plusieurs régions**

L'un des trois effets recherchés du programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* consiste en la reconnaissance des tables régionales de concertation en matière de condition féminine et de leur réseau comme des partenaires privilégiés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

En groupes de discussion, les représentantes des tables, à l'exception d'une seule d'entre elles, disent se considérer comme des partenaires de leur CRE et d'autres organismes régionaux à divers degrés. Elles ne se sentent pas toutes des partenaires privilégiées. Certaines représentantes déplorent le fait qu'elles sont considérées comme des exécutantes. Les représentantes des tables estiment qu'un partenariat privilégié s'exprime par le fait qu'elles sont consultées systématiquement sur les questions de condition féminine ou d'égalité entre les femmes et les hommes, qu'elles sont invitées à siéger à différents comités ou instances officielles et, enfin, qu'elles sont sollicitées pour participer à des projets touchant le développement régional, le transport, l'immigration, etc., dans leur région respective.

La seule représentante qui ne se considère pas comme une partenaire de la CRE rapporte néanmoins une relation assidue avec les médias régionaux. Ces derniers la sollicitent pour des entretiens ou des avis dès qu'il y a une question touchant la condition féminine dans l'actualité.



Néanmoins, la majorité des représentantes estiment que leur plus grande visibilité et leur expertise développée grâce au programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* sont considérées comme les facteurs de succès de leur plus grande reconnaissance auprès des partenaires locaux et régionaux. Elles sont conscientes également que la considération des partenaires à leur égard est tributaire des personnes en place et que, lorsqu'une personne change de poste, il faut recommencer à établir des relations.

Du côté du Réseau, on estime que les partenariats sont la plupart du temps tributaires des sommes d'argent attribuées en vertu des ententes. Le financement d'une entente est la condition de base pour développer un partenariat, c'est, à vrai dire, le levier, et ensuite c'est la volonté politique des CRE qui fait la différence.

Selon le Réseau, douze tables ont participé à la structuration des ententes et à la coordination, en tout ou en partie, de leur mise en œuvre. Cinq tables ont pris part à la mise en œuvre de telles ententes, par la réalisation de divers projets inclus dans l'entente.

## 11.2 La responsabilisation accrue des partenaires : un travail à poursuivre

Le deuxième effet recherché par le programme est que les divers partenaires locaux et régionaux accroissent leurs responsabilités en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans leur secteur respectif d'intervention. À cet égard, selon le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*, les instances locales et régionales doivent promouvoir et faire des gestes concrets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

En groupes de discussion, une minorité des représentantes des tables constate une responsabilité accrue de certains partenaires. Elles citent l'intégration de l'ADS à des projets, la participation de nombreux partenaires lors des journées régionales d'égalité ainsi que l'insertion d'un principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans le plan quinquennal de la CRE de même que l'adoption d'une politique d'égalité par certains organismes. Elles soulignent également la demande d'un préfet de MRC aux maires de celle-ci de recruter



davantage de femmes en politique municipale. Bien que les représentantes des tables reconnaissent l'utilité du programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* pour responsabiliser davantage les partenaires, elles sont d'avis que le fait d'avoir une politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes sur laquelle s'appuyer joue un rôle aussi important dans l'atteinte des effets recherchés.

L'opinion de la majorité des représentantes des tables est mitigée quant à la responsabilisation accrue des partenaires. Elles considèrent que, si certains partenaires ont pris récemment des responsabilités en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, leurs réflexes ne sont pas réellement acquis pour l'avenir. En effet, elles estiment que, si les tables ne poursuivent pas leurs activités de représentation et leur participation à des projets structurants, plusieurs partenaires ne manifesteront plus cette préoccupation. D'autres représentantes croient que des partenaires ne se sentent aucune responsabilité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Selon elles, il faut des contraintes fortes pour les obliger à prendre leurs responsabilités en la matière.

De manière générale, les représentantes des tables s'entendent pour dire que tout processus de conscientisation en vue de changer les mentalités est un travail de longue haleine et qu'il faut poursuivre la démarche utilisée afin d'obtenir de véritables résultats en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. En fait, toutes les personnes interrogées s'accordent pour affirmer que l'accroissement des responsabilités des partenaires en matière d'égalité résulte d'un effet combiné. Le programme à lui seul ne peut faire changer les mentalités. Cependant, à force de conjuguer tous les moyens (le programme, les autres actions des groupes de femmes, les autres partenaires régionaux, les ententes spécifiques, les diverses actions du SCF), les répercussions finiront par se manifester dans toutes les régions.

Le Réseau met en évidence l'avantage certain lié à la régionalisation du plan d'action de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, en y mettant de l'argent et en exigeant une reddition de comptes. Ainsi, la politique en égalité a pu s'implanter à la grandeur du Québec. Il existe actuellement 21 ententes en matière d'égalité entre les



femmes et les hommes avec les CRE alors qu'il n'y en avait que 4 en vigueur avant la mise en place du programme et des autres mesures du plan d'action. De plus, selon le Réseau, l'adoption d'une politique d'égalité par une CRE constitue un bon exemple de sa prise de responsabilités à cet égard. On dénombre à ce jour l'adoption officielle d'une telle politique dans six ou sept CRE.

### 11.3 Le respect de l'autonomie locale et régionale

Les représentantes des tables estiment que le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* leur permet de choisir leurs partenaires, les projets structurants, les comités de travail dans lesquels elles désirent s'engager, les publics cibles à gagner avec les valeurs d'égalité, et ce, en fonction des orientations et des objectifs spécifiques de chacune des tables. La majorité des représentantes mentionnent que c'est grâce aux budgets du programme qu'elles peuvent réaliser davantage d'activités de représentation et aussi rembourser les frais de déplacement afférents.

De plus, les représentantes des tables considèrent que le programme leur permet de prendre le temps nécessaire pour approfondir les problématiques locales et régionales ainsi que les discours en matière de condition féminine et d'égalité entre les femmes et les hommes. Il leur permet également de réaliser les recherches nécessaires pour apporter à leurs partenaires des dossiers plus pertinents et étoffés.

## 12. D'autres éléments sur le programme

Pour les tables régionales, la situation idéale serait que chacune puisse disposer d'une personne à temps plein pour le travail de mise en œuvre du programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*. Chaque table régionale devrait alors recevoir annuellement un budget de 60 000 dollars.

Les membres du Réseau estiment que certaines interventions sont nécessaires de leur part pour soutenir le travail des tables régionales en développement de partenariat, et que ces



interventions ne sont pas considérées ni financées dans l'accord actuel de collaboration. Ces interventions sont : la concertation des personnes-ressources et spécialistes des tables portant sur leurs activités rattachées au développement de partenariat, à la détermination des meilleures pratiques et stratégies d'intervention ainsi qu'à la formation des ressources humaines sur des thèmes facilitant leur travail en développement de partenariat.

Le Réseau estime à cet effet que les personnes-ressources et spécialistes des tables régionales ont besoin de se réunir deux fois par année pour mener à bien ces activités de concertation et de formation. De plus, les activités de partenariat développées au niveau national par le Réseau dans l'ensemble de ses dossiers n'ont pas été prises en considération. La situation idéale serait que le Réseau puisse disposer d'une personne à temps plein pour ce travail de développement de partenariat au niveau national de même que des budgets nécessaires pour offrir les activités de concertation et de formation. Le Réseau devrait alors recevoir un budget de 80 000 dollars annuellement pour ces activités.

La représentante d'une table suggère qu'il y ait davantage de personnes-ressources en place dans les directions régionales du MCCCCF, ou du moins qu'elles aient du temps et de l'intérêt pour les dossiers de condition féminine.

Les représentantes du Réseau tiennent à souligner la qualité des rapports égalitaires, entre elles et les personnes représentant le SCF, rapports qu'elles ont sentis au Comité de suivi. Par ailleurs, les protocoles qui ne sont pas encore signés amènent de l'incertitude chez les représentantes des tables, même si le SCF assure que ce n'est qu'une question de temps...

### **13. Les résultats du programme liés à la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

Au 31 mars 2009, le programme *Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine* a produit 278 résultats qui sont répartis selon les six orientations et les sept instruments de la gouvernance énoncés dans la Politique et le Plan d'action *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Le tableau 7 permet de constater que plus des deux tiers



des résultats du programme appartiennent aux trois éléments suivants de la Politique gouvernementale :

- 27,7 % sont liés à la création de lieux de partage d'expériences, bonnes pratiques, de concertation et de prise d'engagement, l'un des sept instruments de la gouvernance;
- 21,9 % concernent la parité de représentation dans les lieux de pouvoir;
- 18,3 % ont trait à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance locale et régionale.

Le regroupement des résultats selon chacune des orientations et chacun des instruments de la gouvernance du Plan d'action permet d'observer que :

- 11,9 % sont liés à l'orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires;
- 8,3 % se rattachent à l'implantation de l'ADS;
- 7,2 % concernent l'orientation 2 : Vers l'égalité économique des femmes et des hommes.

Ces données reflètent bien la cohérence entre la finalité du programme et les rôles assumés par les tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau.



Tableau 8 : Les résultats du programme selon la Politique gouvernementale

	Tables	Réseau	Total	%
<b>Sept instruments de la gouvernance</b>				
Maintien des structures gouvernementales	0		0	
Valorisation des approches spécifique, transversale et sociétale des ministères et organismes	0		0	
Implantation de l'ADS	21	2	23	8,3
Implantation d'un système de reddition de comptes du suivi des actions des ministères et organismes	0		0	
Dépôt triennal d'un document sur la situation des femmes et des hommes à l'Assemblée nationale	0		0	
Création de lieux de partage d'expériences, de bonnes pratiques, de concertation et de prise d'engagements	74	3	77	27,7
Création des prix de reconnaissance en matière de promotion d'égalité entre les sexes	0		0	
<b>Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires</b>	0		0	
Objectif 1.1 : Favoriser une socialisation non stéréotypée des jeunes	16		16	5,8
Objectif 1.2 : Soutenir l'apprentissage et l'exercice du rôle parental	0		0	
Objectif 1.3 : Inciter les médias, les entreprises culturelles [...]	0		0	
Objectif 1.4 : Soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes dans un contexte de diversité [...]	17		17	6,1
<b>Orientation 2 : Vers l'égalité économique des femmes et des hommes</b>	0		0	
Objectif 2.1 : Favoriser la diversification des choix de formation ainsi que la persévérance [...]	0		0	
Objectif 2.2 : Soutenir de façon plus particulière l'intégration et le maintien en emploi des femmes	10		10	3,6
Objectif 2.3 : Poursuivre la mise en œuvre de la loi sur l'équité salariale et en assurer le respect	0		0	
Objectif 2.4 : Soutenir l'entrepreneuriat féminin	4		4	1,4
Objectif 2.5 : Améliorer la sécurité économique des femmes tout au long du parcours de vie	6		6	2,2
<b>Orientation 3 : Vers une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles</b>	0		0	
Objectif 3.1 : Favoriser la répartition équitable des responsabilités familiales	0		0	
Objectif 3.2 : Encourager les milieux de travail à instaurer des mesures de conciliation travail-famille [...]	2		2	0,7
Objectif 3.3 : Intensifier la collaboration et le partenariat des divers partenaires des milieux de vie	0		0	
<b>Orientation 4 : Pour des approches de santé adaptées aux spécificités des femmes</b>	0		0	
Objectif 4.1 : Adapter les soins de santé et les services sociaux aux besoins particuliers des femmes [...]	9		9	3,2
Objectif 4.2 : Sensibiliser les milieux de travail à la prévention des lésions professionnelles chez les femmes	0		0	
<b>Orientation 5 : Pour le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie</b>				
Objectif 5.1 : Prévenir et contrer la violence conjugale et les agressions sexuelles	1		1	0,4
Objectif 5.2 : Prévenir et contrer l'exploitation sexuelle et la traite des femmes	1		1	0,4
<b>Orientation 6 : Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles</b>	0		0	
Objectif 6.1 : Viser la parité de représentation dans les lieux de pouvoir	59	2	61	21,9
Objectif 6.2 : Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance locale et régionale	47	4	51	18,3
<b>Total</b>	<b>267</b>	<b>11</b>	<b>278</b>	<b>100,0</b>



## **ANNEXE A Les dix-huit organisations avec lesquelles le MCCCCF a signé un accord de partenariat dans le contexte du programme**

Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)

Collective de la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec

Concertation Femmes • Estrie

Comité condition féminine Baie-James

Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue

Regroupement des femmes de la Côte-Nord

Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)

Réseau des femmes des Laurentides

Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

Table de concertation de Laval en condition féminine

Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles

Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie

Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière

Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent

Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

Table des groupes de femmes de Montréal





## **ANNEXE B La composition des trois groupes de discussion**

### **Groupe 1**

**23 septembre 2010, Québec**

**Les représentantes des tables régionales de concertation en matière de condition féminine (Est-du-Québec)**

M<sup>me</sup> Johanne Blais, représentante de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

M<sup>me</sup> Claudine Émond, représentante du Regroupement des femmes de la Côte-Nord

M<sup>me</sup> Lyne Gagné, représentante du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

M<sup>me</sup> Thérèse Larochelle, ancienne coordonnatrice du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

M<sup>me</sup> Brigitte Michaud, représentante de la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent

M<sup>me</sup> Blanche Paradis, coordonnatrice du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec (observatrice)

M<sup>me</sup> Audrey Villeneuve, représentante de la Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean

### **Groupe 2**

**30 septembre 2010, Montréal**

**Les représentantes des tables régionales de concertation en matière de condition féminine (Ouest-du-Québec)**

M<sup>me</sup> Colette Bernier, représentante de Concertation Femmes • Estrie

M<sup>me</sup> Francyne Ducharme, représentante de la Collective de la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec

M<sup>me</sup> Manon Fortier, représentante du Comité condition féminine Baie-James

M<sup>me</sup> Hamida Mélouane, représentante de l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)

M<sup>me</sup> Martha Ortiz, représentante de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie

M<sup>me</sup> Blanche Paradis, coordonnatrice du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec (observatrice)

M<sup>me</sup> Anne Pasquier, représentante de la Table des groupes de femmes de Montréal

M<sup>me</sup> Francine Rivest, représentante de la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière

M<sup>me</sup> Catherine Sirois, représentante du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue  
M. Jean-Philip Tremblay, conseiller chargé du programme de 2007 à 2010, SCF (observateur)



### **Groupe 3**

**2 novembre 2010, Québec**

#### **Les membres du Comité de suivi des accords de partenariat intervenus entre les tables régionales de concertation en matière de condition féminine et leur réseau**

M. Fleureau Eugène, conseiller chargé du programme, SCF (observateur)

M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Forest, représentante de la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles

M<sup>me</sup> Christiane Lussier, conseillère collaboratrice au programme, SCF

M<sup>me</sup> Blanche Paradis, coordonnatrice du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

M. Jean-Philip Tremblay, conseiller chargé du programme de 2007 à 2010, SCF

M<sup>me</sup> Suzanne Tremblay, représentante de la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent

M<sup>me</sup> Sophie Gilbert, représentante du Réseau des femmes des Laurentides, a répondu au questionnaire par écrit. Ses propos font partie de la synthèse des discussions.

Les représentantes des tables régionales de concertation en matière de condition féminine des régions administratives de la Capitale-Nationale (03), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) et de Laval (13) n'ont pas participé aux groupes de discussion 1 et 2.

L'animation des groupes de discussion a été assumée par M<sup>me</sup> Èvelyne Brochu, consultante en mesure et évaluation. M<sup>me</sup> Johanne Jutras en a assuré le secrétariat.



## **ANNEXE C Les partenaires du programme**

### **Les partenaires du Réseau**

Relais-Femmes  
Union des municipalités du Québec

### **Les partenaires des tables régionales de concertation en matière de condition féminine**

#### **Région du Bas-Saint-Laurent (01)**

Agence de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent  
Centre des femmes du Ô Pays  
Centre Femmes de La Mitis  
Comité aviseur sur la condition de vie des femmes  
Comité Égalité de la CRE du Bas-Saint-Laurent (Comité CRE Égalité)  
Conseil du statut de la femme  
CRE du Bas-Saint-Laurent  
Fédération des femmes du Québec  
Fonds d'accompagnement et d'investissement régional pour entrepreneures  
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Relais-Femmes  
Réseau de solidarité municipale du Bas-Saint-Laurent  
Réseau des Tables régionales des groupes de femmes du Québec  
Table régionale en violence conjugale et agressions sexuelles

#### **Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)**

Accès-Travail-Femmes  
Commission en condition féminine de la CRE  
Commission en développement social de la CRE  
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Réseau investissement femmes

#### **Région de la Capitale-Nationale (03)**

Accès-travail  
AFEAS de L'Ancienne-Lorette  
CLD de Portneuf  
CLD de Québec  
Comité consultatif de l'entente spécifique en matière de condition féminine de la Capitale-Nationale  
Conseil du statut de la femme



CRE de la Capitale-Nationale  
Groupe Femmes, Politique et Démocratie  
Les FEMMEUSES de Charlevoix  
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation  
MRC de La Côte-de-Beaupré  
Réseau des femmes d'affaires  
Société d'aide au développement des collectivités de Portneuf  
Union des municipalités du Québec  
YWCA de Québec

#### **Région de la Mauricie (04)**

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie–Centre-du-Québec  
Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac  
Conseil régional en économie sociale de la Mauricie  
CRE de la Mauricie  
Forum de la société civile (FSC)  
Forum jeunesse Mauricie  
Groupe Femmes, Politique et Démocratie  
Ministère de la Famille et des Aînés  
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Théâtre Parminou

#### **Région de l'Estrie (05)**

CRE de l'Estrie  
Observatoire de la participation des femmes au développement régional en Estrie  
PEPINES

#### **Région de Montréal (06)**

Comité Femmes de la CRE de Montréal  
Conseil des Montréalaises  
Forum jeunesse de l'île de Montréal  
Relais-Femmes  
Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec  
Ville de Montréal

#### **Région de l'Outaouais (07)**

Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (Comité de vie des femmes)  
Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (Table violence)  
Commissions de la CRE de l'Outaouais  
Conseil du statut de la femme  
CRE de l'Outaouais  
Directeur général des élections du Québec



Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau  
Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes  
Réseau des élues de l'Outaouais  
Université du Québec en Outaouais (professeure de travail social)  
Ville de Gatineau

### **Région de l'Abitibi-Témiscamingue (08)**

CRE de l'Abitibi-Témiscamingue  
Table des partenaires en conditions de vie des femmes de la CRE

### **Région de la Côte-Nord (09)**

Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord (Comité multisectoriel en violence conjugale et agressions à caractère sexuel)  
Chantier de développement social de la Manicouagan  
Comité organisateur du Talk Show  
Commission Femmes de la CRE de la Côte-Nord  
Conseil du statut de la femme  
Corporation des services universitaires Secteur Ouest de la Côte-Nord  
CSSS  
Emploi-Québec  
Municipalité de Havre-Saint-Pierre  
M. Randy Jones, maire de Gros-Mécatina  
M<sup>me</sup> Caroline Andrew, chercheuse universitaire  
Réseau des partenaires du développement social  
Services Canada  
Télévision régionale de la Péninsule  
TV Cogeco Baie-Comeau

### **Région du Nord-du-Québec (10)**

ADN Organisation, consultant en développement régional  
Centre de formation professionnelle de la Jamésie  
Centre d'entrepreneurship nordique  
Centre d'études collégiales de Chibougamau  
Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James  
CJE de la Jamésie  
CLD de la Baie-James  
Commission scolaire de la Baie-James  
Conférence administrative régionale  
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail  
Conseil du statut de la femme



Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Baie-James  
CRE de la Baie-James  
Fil Action  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation  
Ministre responsable de la région du Nord-du-Québec  
Représentantes de la communauté cri  
Représentantes de la communauté inuite  
SADC de Barraute-Senneterre-Quévillon  
SADC de Chibougamau-Chapais  
SADC de Matagami  
Société de développement de Lebel-sur-Quévillon  
TROC-10

### **Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)**

Cégep de la Gaspésie et des Îles  
Conseil central de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CSN)  
Conseil du statut de la femme  
Commission scolaire des Chic-Chocs  
Commission scolaire des Îles  
Commission scolaire Eastern Shores  
Commission scolaire René-Lévesque  
CRE de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine  
Emploi-Québec  
Fonds d'investissement en entrepreneuriat régional pour elles  
Groupe Collégia  
Groupe-conseil en condition féminine de la Gaspésie et des Îles  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Table régionale des centres de femmes

### **Région de la Chaudière-Appalaches (12)**

Centre de développement Femmes et gouvernance  
Centre Femmes La Jardilec  
Connexion-Emploi Ressources femmes  
Conseil du statut de la femme  
CRE de la Chaudière-Appalaches  
Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches  
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Vision Femmes



### **Région de Laval (13)**

Chambre de jeunes gens d'affaires de Laval  
Collège Montmorency  
Comité régional d'économie sociale de Laval  
CRE de Laval  
École femmes et démocratie  
Forum jeunesse de Laval  
Réseau des femmes d'affaires de Laval

### **Région de Lanaudière (14)**

Centre de femmes Marie-Dupuis  
Centre de femmes Montcalm  
CLD de Joliette  
CLEP-Perspectives nouvelles  
Comité condition féminine de la CRE de Lanaudière  
Commission scolaire des Affluents  
Commission scolaire des Samares  
Commission sociale et économique de la CRE de Lanaudière  
Conseil du statut de la femme  
CRE de Lanaudière  
Emploi-Québec  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
M<sup>me</sup> Diane Brisson, agricultrice  
M<sup>me</sup> Maire-Ève Rivest, agricultrice  
M<sup>me</sup> Isabelle Villeneuve, mairesse de saint-Didace  
Table régionale sur les conditions de vie de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

### **Région des Laurentides (15)**

Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides  
Cégep de Saint-Jérôme  
Comité consultatif pour les femmes au travail  
Comité de travail de l'Entente administrative en égalité  
Conseil régional de développement social des Laurentides  
CRE des Laurentides  
CSN Laurentides  
Emploi-Québec  
Forum jeunesse des Laurentides



Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Pôle universitaire des Basses-Laurentides  
Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides  
Solidarité Laurentides Amérique Centrale

**Région de la Montérégie (16)**

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie  
Coalition nationale contre les publicités sexistes  
Comité condition féminine de la CRE Montérégie-Est  
CRE Longueuil  
CRE Montérégie-Est  
CRE Vallée-du-Haut-Saint-Laurent  
Groupe Centre Femmes l'Ancre de la région de Québec  
Relais-Femmes

**Région du Centre-du-Québec (17)**

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie–Centre-du-Québec  
CLD  
Commissions scolaires  
CRE Centre-du-Québec  
Groupe régional d'intervention pour les femmes entrepreneures  
Observatoire de la condition féminine





## **ANNEXE D Les résultats directs du programme**

### **Les régions centrales (03 et 06)**

Élaboration par la CRE d'une politique d'égalité et de parité en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires et de ses tables de concertation

Élaboration d'un outil pédagogique, sous forme de fiches techniques, sur trois principaux enjeux (transport, emploi et logement liés aux élections municipales de 2009), dont l'objectif est de sensibiliser le public montréalais ainsi que les futurs élus et élues à la Ville de Montréal

Transfert de l'expertise concernant le document de consultation *Pour une vision féministe du développement local et régional* produit par le Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec afin de l'adapter aux réalités montréalaises

Lecture globale des démarches citoyennes rédigées par les divers groupes de femmes de Montréal qui proposent une vision « terrain » du développement local propre à Montréal

### **Les régions périphériques (12, 13, 14, 15 et 16)**

Mise à jour des outils promotionnels (site Web, logo, papeterie, dépliant, etc.) de la table régionale pour les rendre plus dynamiques et attrayants lors de la représentation auprès des partenaires du développement

Accroissement des activités de la table régionale avec le Collège Montmorency

Analyse des documents préparatoires à la consultation de la CRE sur son plan quinquennal 2007-2012, dont l'obtention de données propres aux femmes et la production d'avis sur des principes et des recommandations soumis à la CRE

Production de deux journaux internes du *RF-Elles*, en décembre 2007 et en mars 2008, servant d'outils d'éducation populaire sur l'avancement des travaux du comité Développement local et régional de la table régionale pour la signature d'une entente administrative avec la CRE

Production d'un document présentant les instances de la région, les partenaires régionaux, les sous-régions et les municipalités et distribution aux groupes membres de la table régionale

Tenue d'un congrès d'orientation réunissant 25 personnes membres de la table régionale en vue de définir le contexte régional en matière d'égalité et les opportunités liées à l'entente administrative à conclure avec la CRE

Mise sur pied du comité Économie de la table régionale



Consultation des groupes membres de la table régionale sur leurs besoins, attentes et centres d'intérêt concernant l'autonomie économique des femmes pour la création d'un atelier de formation intitulé « Les femmes et l'argent »

Réalisation du projet Agir pour le plein épanouissement des femmes d'ici, venues d'ailleurs, qui a pour objet l'intégration socioéconomique des immigrées et leur participation au développement de la Montérégie-Est

Mise sur pied du comité Anti-sexisme de la table régionale dont le mandat consiste à créer des outils et des stratégies de dénonciation contre les manifestations sexistes inacceptables ainsi qu'à soutenir et à appuyer les groupes membres de la table dans leurs actions (ce comité est membre de la Coalition nationale contre les publicités sexistes)

Rédaction et diffusion d'un communiqué de presse dénonçant l'implantation d'un commerce érotique du type sexothèque (*peep-show*) dans un quartier familial de Greenfield Park dans l'arrondissement de Longueuil (le commerce Sexxodium n'a pas ouvert ses portes dans ce quartier)

Production d'une déclaration de principe et d'une politique d'égalité et de parité à la CRE de la Chaudière-Appalaches

Tenue d'une campagne de promotion et de sensibilisation dans les quatre cégeps de la région où 173 jeunes femmes ont été rencontrées et ont reçu un dépliant présentant les activités offertes dans le contexte de l'entente, le stylo « En marche vers l'égalité » faisant la promotion du site Web du Réseau ainsi que le guide *Prends ta place* produit par le Forum jeunesse régional sur l'engagement citoyen

Réservation d'espaces publicitaires dans les agendas des cégeps de la région et de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pour faire la promotion de l'engagement citoyen

Organisation d'un atelier de formation « Je planifie mon engagement » s'adressant à toutes les femmes qui souhaitent s'engager et qui veulent structurer leur démarche, en collaboration avec le Centre de développement Femmes et gouvernance

Rédition et impression de 500 exemplaires du guide *Femmes et politique : quelques clés d'accès* (outil destiné aux femmes qui souhaitent se lancer en politique)

Planification des moyens de communication à utiliser pour joindre les jeunes femmes et réalisation du message à véhiculer et du visuel à utiliser

Présentation de la pièce de théâtre *Le grand saut*, ce qui a permis le réseautage de 30 participantes à Lévis

Publication d'un appel d'offres pour la réalisation d'une recherche-action auprès des femmes sans soutien public du revenu afin de connaître leurs besoins pour leur intégration au marché du travail



Tenue de la première matinée de l'entrepreneuriat féminin au restaurant La Cache à Maxime à Scott, le 22 novembre 2008, en collaboration avec le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

Tenue d'une session de l'École femmes et démocratie organisée en collaboration avec le Centre de développement femmes et gouvernance

Refonte du site Web de la table régionale de concertation pour améliorer les capacités de consultation et de mise à jour auprès de ses membres et partenaires

Formation d'un comité ressources humaines à la suite de l'embauche des travailleuses affectées à la réalisation du plan d'action triennal (période de probation terminée et évaluation du personnel effectuée)

Élaboration d'un énoncé d'égalité et de parité en développement régional à la CRE

Participation à une séance d'information sur l'ADS à l'intention du personnel et du conseil d'administration de la CRE ainsi qu'à différents partenaires régionaux en novembre 2008

Élaboration et mise en œuvre du projet régional Conciliation travail-famille-études

Discussion autour de la Recherche de financement pour développer des services régionaux pour les entrepreneures

Rédaction d'une première chronique sur les métiers offrant de bonnes perspectives d'emploi dans la région de Lanaudière et publication dans cinq journaux locaux, trois sites Web et 38 courriels

Préparation d'une publicité pour les agendas scolaires des commissions scolaires des régions visées au printemps 2009

Réalisation d'un portrait sur la situation des agricultrices au printemps 2009

Parution d'un article dans le *Journal agricole* le 5 mars 2009 au sujet du portrait sur la situation des agricultrices

Réalisation et distribution de deux numéros du bulletin du Réseau des femmes élues de Lanaudière aux 112 élues municipales et aux 21 groupes membres des instances officielles en novembre 2008 et en mars 2009

Tenue de deux soirées d'information générale sur la politique municipale intitulées « Pourquoi pas vous! » les 24 et 25 mars 2009



Remise, par la table régionale, de son nouveau dépliant et de son rapport annuel d'activités aux onze députés de la région

Lancement d'une démarche de réflexion sur le message que la table régionale veut porter avant d'amorcer une campagne de visibilité

Présentation du projet « La santé mentale des femmes, une richesse pour la région! » au directeur du programme de santé mentale et à la responsable en matière de santé des femmes de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides

Réalisation d'une recension documentaire des sources d'information sur la santé mentale des femmes et mise en évidence des constats essentiels

Conception du canevas d'un document vidéo pour appuyer les constats généraux du groupe de discussion et alimenter les réflexions sur la santé mentale des femmes lors du colloque intersectoriel prévu à l'automne 2009

Tenue d'une journée spéciale pour démythifier l'égalité entre les femmes et les hommes et parler féminisme de façon festive au Cégep de Saint-Jérôme le 9 mars 2009

Aide à la rédaction épïcène, validation et enrichissement du contenu en condition féminine de l'agenda destiné aux jeunes et aux femmes qui s'intéressent à la politique municipale

Conception et diffusion de quatre publicités dans *Accès Laurentides*, journal à vocation régionale, les 6, 13, 20 et 27 mars 2009

Formulation de commentaires sur le contenu de la stratégie d'action en santé et bien-être des femmes au MSSS

Réalisation d'un portrait sur les besoins et les services offerts aux femmes âgées dans le territoire de l'agglomération de Longueuil

Réalisation d'un bottin des ressources pour les femmes du territoire de l'agglomération de Longueuil

Lancement du Fonds d'investissement et de développement économique pour les entrepreneures (IDEE) à Brossard au début de 2009, en Montérégie-Est

Élaboration d'un questionnaire permettant de connaître les interventions en matière d'égalité sur le territoire de la CRE de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Tenue de deux ateliers intitulés « Les femmes et l'argent » (participation d'une trentaine de personnes)

Organisation d'une conférence intitulée « Savoir gérer son argent »



Mobilisation des membres de la table régionale pour l'envoi d'une lettre aux députés fédéraux de la région et pour la signature de la pétition pour le retrait du projet de loi n° C-484, Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels

Tenue du Forum sur les violences conjugale et familiale – LIBÉRER LES MOTS! (cet évènement a réuni 250 personnes issues des milieux de la santé, des services sociaux, de la sécurité publique, de la justice et de l'éducation afin de partager leurs connaissances et leurs bonnes pratiques de prévention et d'intervention)

Signature d'une entente avec le Forum jeunesse Montérégie-Est : Action jeunesse structurante pour la réalisation d'activité et de mesures découlant du Plan d'action 2006-2009, volet participation citoyenne du Forum jeunesse Montérégie-Est

Distribution de quatre répertoires des ressources offertes aux immigrées, soit à chacune des MRC à l'hiver 2008

Tenue de dix groupes de discussion en territoire maskoutain avec des immigrées au 31 mars 2009

Publication du document intitulé *Les femmes immigrées vivant sur le territoire de la CRE Montérégie Est. Analyse de données du recensement 2006 selon le sexe* (consultable à l'adresse suivante : [www.tcgfm.gc.ca](http://www.tcgfm.gc.ca))

Production d'un guide de dénonciation contenant des modèles de lettre, de pétition, etc., ainsi que de l'information sur la réglementation et les endroits où s'adresser pour porter plainte contre une publicité sexiste

### **Les régions intermédiaires (04, 05, 07 et 17)**

Production d'un agenda servant de guide pour les aspirantes candidates aux élections municipales de 2009 (de septembre 2008 à décembre 2009) en 500 exemplaires

Intégration d'une banque de candidates accessible aux instances officielles de la région dans le site Web *Mauriciennes d'influence* de la table régionale (50 femmes en 2007-2008) (l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), le Forum de la santé, le Forum de la société civile de la CRE de la Mauricie et *La Gazette de la Mauricie* ont fait appel à la banque de candidates produite par la table régionale pour pourvoir à des postes en engageant des femmes (2007-2008)

Envoi d'une dizaine de lettres de félicitations aux femmes de la région qui se sont vu accorder un poste au sein d'une instance officielle

Production d'un bulletin de liaison et diffusion aux femmes inscrites à la banque de candidates et aux membres de la table régionale de concertation en matière de condition féminine



Participation de 25 femmes de la région de la Mauricie en février 2007 à l'activité de réseautage et de formation « L'apport des femmes immigrantes, sur le plan démographique, économique, politique et culturel »

Tenue d'un atelier de formation sur l'ADS destiné aux membres du CRDS pour leur permettre de s'approprier davantage la démarche et d'en constater les avantages au regard de leurs objectifs

Tenue de deux formations destinées au personnel et aux membres du conseil d'administration de la CRE du Centre-du-Québec en novembre et en décembre 2007

Intégration de l'ADS au Projet sur la détresse psychologique et le suicide chez les aînés et aînées afin de mieux saisir les réalités spécifiques des aînées et ainsi cibler leurs besoins particuliers

Participation de la table régionale à l'élaboration d'une grille d'ADS pour le Fonds de développement régional (FDR) des CRE

Réalisation d'une recherche sur les divers documents traitant de la féminisation des textes afin de supporter les organisations de la région

Intégration du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes à deux ententes spécifiques conclues par la CRE

Réalisation d'une tournée scolaire réalisée auprès de six écoles pour la présentation de la pièce *Double* du Théâtre Parminou visant à amener les jeunes du secondaire à s'engager dans leur communauté (au total, 1 490 élèves, dont 494 filles, ont assisté aux représentations)

Réalisation du projet VITAL de Pointe-du-Lac qui permet à des femmes vivant dans des lieux éloignés de développer un projet d'engagement citoyen dans leur communauté

Mise en place du Réseau des élues municipales de la Mauricie « Mauriciennes d'influence, Élues municipales », dont le mandat est d'assurer le réseautage des candidates et des élues municipales, de les former et de les accompagner

Envoi d'un mémoire à l'Agence de la santé et des services sociaux pour qu'elle présente des états de situation avec des données davantage ventilées selon les sexes lors de la consultation sur le Plan d'action régional en santé publique

Ajout des sections « Actualités » et « Galerie photos » au site Web *Mauriciennes d'influence*

Envoi de 27 lettres de félicitations aux femmes ayant accédé à des postes de pouvoir

Lancement de l'agenda-guide pour les aspirantes candidates aux élections municipales en septembre 2009



Tenue de la deuxième activité de réseautage et de formation portant sur la conciliation travail-famille-vie personnelle le 4 décembre au Club de golf Les Vieilles Forges à Trois-Rivières

Production d'un bulletin de liaison et diffusion aux femmes inscrites à la banque de candidates ainsi qu'aux membres de la table régionale de concertation

Réalisation de la recherche documentaire pour l'adoption d'une politique régionale d'égalité et de parité pour les femmes en Mauricie

Compilation et analyse des données du recensement canadien de 2006

Production d'un tableau de bord et d'un document d'analyse de la situation estrienne à partir d'une quarantaine d'indicateurs pour promouvoir et développer l'utilisation de l'ADS en Estrie

Réalisation de deux activités de diffusion sur les constats de la situation estrienne

Élaboration d'un plan de communication pour la diffusion du tableau de bord et du document d'analyse de la situation estrienne

Conclusion d'une entente avec une firme pour la conception de la signature de l'Observatoire de la participation des femmes au développement régional en Estrie

Mise en place du Réseau des femmes élues de l'Outaouais, dont le mandat est triple : soutenir et appuyer les candidates aux élections, les élues, anciennes et nouvelles; jouer le rôle d'un outil d'information, de formation et de communication pour les élues de la région; sensibiliser le milieu municipal à l'égalité entre les femmes et les hommes

Élaboration, par AGIR, d'un programme de soutien et d'accompagnement destiné aux femmes qui désirent présenter leur candidature ainsi qu'à celles qui sont en processus de réflexion sur le dépôt de leur candidature

Présentation, par AGIR, d'une série de douze formations (« En novembre 2009, je suis candidate! ») dans quatre MRC de la région ainsi qu'à Gatineau

Mise en place, par AGIR, d'un comité de soutien par l'entremise d'une ligne téléphonique gratuite afin de répondre aux questions des candidates

Lancement du site Web du Réseau des femmes élues de l'Outaouais ([www.femmeselues.ca](http://www.femmeselues.ca))

Promotion de la trousse d'outils pour l'intégration de l'égalité, tels que des chartes ou des déclarations de principes, auprès de 240 organismes de la région



Ajout d'un encart intitulé « On parle de vous! » dans le bulletin de liaison *ChefFE de file* destiné aux femmes qui veulent faire connaître leur entreprise

Tenue du concours « Gagnez votre entreprise » pour une dernière fois

Réalisation du premier colloque sur le thème « Femmes au pouvoir : une valeur ajoutée » le 6 juin 2008

Rédaction du plan d'action de la campagne médiatique pour inciter les Centricaises à faire le grand saut en politique en novembre 2009 (parution d'articles dans les médias, diffusion de messages publicitaires et d'émissions et publication des outils de communication)

Production d'un état de situation sur les ressources, les services et les enjeux des femmes à la recherche d'un emploi ou qui occupent un emploi

Production d'une formation en ADS pour le secteur de l'emploi

### **Les régions éloignées (01, 02, 08, 09, 10 et 11)**

Promotion de la *Charte des valeurs pour des municipalités équitables* sur le site Web de la table régionale et à l'intérieur des bulletins du Réseau de solidarité municipale BSL (cette charte a été adoptée par la CRE du Bas-Saint-Laurent et une vingtaine de municipalités, dont les plus importantes : Rimouski, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Matane)

Organisation du colloque « Pour réaliser l'équité » en avril 2008 dont les objectifs sont de développer une vision claire de l'équité et de l'égalité ainsi que de déterminer les moyens de la mise en œuvre de la *Charte des valeurs pour des municipalités équitables*

Administration du forum de discussion en ligne du Réseau de solidarité municipale, forum auquel 15 femmes se sont inscrites en 2007-2008

Production et diffusion d'entrevues, à la Télévision régionale de la Péninsule, sur les femmes engagées dans diverses instances officielles sur le thème « La politique et vous »

Création d'un service d'aide et d'accueil destiné aux femmes désireuses de siéger aux différentes instances officielles des organismes de la région

Organisation d'une soirée publique, en collaboration avec la troupe de théâtre Introspection, portant sur les mythes et les réalités, les avancées et les obstacles à l'égalité des femmes sur le marché du travail, dans la sphère domestique, relativement à l'image corporelle et à la violence faite aux femmes en mai 2007

Tenue d'une formation sur les régimes de retraite

Envoi d'un avis de la table régionale de concertation sur la deuxième stratégie d'action en santé et bien-être des femmes au ministère de la Santé et des Services sociaux





Production d'un catalogue de toutes les instances officielles

Création d'une base de données sur les femmes siégeant aux instances officielles (500 données réunies)

Production d'un répertoire des partenaires régionaux actifs et potentiels

Production d'une pochette et d'un dépliant promotionnel de la table régionale de concertation sur l'amélioration des conditions de vie des femmes

Mise à jour du service d'aide et d'accueil pour les organismes et les femmes désireuses de siéger à différentes instances officielles de la région

Production d'une présentation PowerPoint sur la rencontre régionale en Basse-Côte-Nord

Participation à la série d'entrevues télévisées à la Télévision régionale de la Péninsule sur le thème « La politique et vous »

Réalisation d'un portrait statistique présentant le nombre de femmes engagées dans les conseils d'administration des différentes instances officielles, et ce, en vue de promouvoir et de planifier les postes à pourvoir

Lancement des activités du Réseau des VirtuElles, réseau de soutien et d'échange pour les femmes engagées par l'entremise du forum de discussion sur le site Web du Comité condition féminine de la Baie-James

Tenue d'une formation destinée aux participantes sur l'utilisation du forum de discussion

Réalisation d'une offre de conférences et d'ateliers sur le réseautage avec la participation de M<sup>me</sup> Lise Cardinal à Chibougamau et à Lebel-sur-Quévillon, les 17 et 18 mars 2009

Affichage d'un poste de coordination pour l'implantation d'un organisme régional de soutien à l'entrepreneuriat féminin

Participation à deux activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat comprenant des sessions de simulation d'entreprise

Participation au colloque annuel de la Fondation de l'entrepreneurship, « Entreprenons le Québec », ce qui a permis à l'équipe du Comité condition féminine Baie-James de se familiariser avec l'univers de l'entrepreneuriat

Diffusion du document *Les Jamesiennes, une vie non traditionnelle* à l'occasion de sept événements qui ont permis de joindre notamment une quarantaine de jeunes



Production de sept capsules de 60 secondes diffusées dans six stations radiophoniques de la région sur les dossiers que mènent les élues municipales

Tenue d'une campagne d'information et de recrutement auprès des femmes de la région en vue des élections municipales de novembre 2009 intitulée « Mesdames prenez un siège au conseil municipal – À TABLE MESDAMES! » pour qu'elles s'inscrivent au programme de soutien et d'accompagnement

Réalisation de dix-neuf séances de sensibilisation auprès de diverses instances régionales

Tenue d'une séance d'accompagnement et de formation d'une demi-journée portant sur l'intégration de l'ADS à certaines ententes spécifiques, dont celle sur les aînées, le 2 décembre 2008, auprès des agentes et des agents de concertation et de développement de la CRE

Réalisation d'une recherche afin de répertorier les données statistiques sexuées sur le développement local et régional, l'autonomie économique et la santé (des tableaux ont été produits pour faciliter l'archivage des données)

Production d'un document intitulé *Observatoire de la condition féminine en Gaspésie et aux Îles, Recueil de données ventilées selon les sexes*, qui comprend 115 indicateurs socioéconomiques sur la condition des femmes de la région

Lancement de l'outil *Portraits de femmes* contenant 26 fiches signalétiques sur des métiers traditionnellement masculins le 10 mars 2009

### **L'ensemble des régions administratives**

Production de l'outil *Participation des femmes dans les lieux de pouvoir – Catalogue des outils et publications*

Tenue de deux études de cas des tables régionales de concertation en matière de condition féminine des régions de l'Outaouais (07) et des Laurentides (15) afin d'outiller les tables régionales dans leur travail d'influence auprès des CRE

Publication du *Guide pour l'implantation d'une politique d'égalité*

Élaboration de mécanismes pour obtenir un portrait plus précis de la situation en matière d'égalité et de parité au sein des CRE, et ce, avec la collaboration du CSF et du MAMROT

Production de deux compilations des données sur la situation des femmes dans chaque région administrative du Québec publiées en octobre 2007 et en février 2008 (destinées aux dix-sept tables régionales)

Mise à jour du document *Une vision féministe du développement des régions*, qui aide les représentantes des tables régionales à faire connaître ou à déterminer les actions à entreprendre



en matière de condition féminine (ce document fournit également un argumentaire sur les raisons qui incitent à soutenir la contribution des femmes et à tenir compte de leur réalité et de leurs besoins dans le développement local et régional)

Production, par le Réseau, du bilan annuel des activités réalisées par les tables régionales de concertation en matière de condition féminine en 2007-2008 (de plus, le Réseau a conçu un canevas permettant de démontrer les résultats des interventions des tables en vertu du programme Développement de partenariat en région)

Élaboration, par le Réseau, d'un projet de contrat de service à l'intention des tables régionales de concertation en matière de condition féminine qui désirent participer à l'organisation des « Journées régionales de l'égalité » dans toutes les régions administratives du Québec (de telles journées s'inscrivent dans la démarche d'élaboration des prochaines ententes avec les CRE et du Plan d'action gouvernemental 2010-2013 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes menée par le SCF)



## **Bibliographie**

CONCERTATION FEMMES • ESTRIE. *Mission : vers une société équitable, féministes : agentes de changement! Rapport d'activités 2008-2009*, 3 juin 2009, 38 p.

CONCERTATION FEMMES • ESTRIE. *Rapport d'activités 2007-2008*, 3 juin 2008, 9 p.

CONSEIL DU TRÉSOR. *C.T. général, C.T. 205572*, Québec, 30 octobre 2007, 2 p.

CONSEIL DU TRÉSOR. *Cadre normatif concernant le Réseau et les Tables régionales de concertation en matière de condition féminine*, Québec, 30 octobre 2007, 5 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Qu'est-ce que le modèle logique?*, Secrétariat du Conseil du trésor, [En ligne] dans [www.tbs-sct.gc.ca/eval/tools\_outils/RBM\_GAR\_cour/Bas/module\_02/module\_0201\_f.asp], (5 octobre 2009).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Politique gouvernementale, L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secrétariat à l'action communautaire autonome, septembre 2001, 59 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2007, 91 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, La Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et le plan d'action 2007-2010, En bref*, Québec, Direction générale des politiques et Secrétariat à la condition féminine, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2007, 28 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, Plan d'action 2007-2010*, Québec, Direction générale des politiques et Secrétariat à la condition féminine, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2007, 57 p.

ASSEMBLÉE DES GROUPES DE FEMMES D'INTERVENTIONS RÉGIONALES, AGIR. *Rapport annuel 2008-2009*, Hull, 10 juin 2009, 30 p.

ASSEMBLÉE DES GROUPES DE FEMMES D'INTERVENTIONS RÉGIONALES, AGIR. *Rapport annuel 2007-2008*, Hull, 17 juin 2008, 29 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DE LAVAL EN CONDITION FÉMININE. *Rapport d'activités 2007-2009*, 32 p.



LA TABLE DE CONCERTATION DE LAVAL EN CONDITION FÉMININE. *Rapport d'activités 2007-2008*, 37 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES. *Rapport des activités 2008-2009*, 52 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES. *Rapport des activités réalisées du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008*, 39 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE. *Bilan des activités 2008-2009*, 22 juin 2009, 35 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE. *Bilan des activités 2007-2008*, 19 juin 2008, 30 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DU BAS-SAINT-LAURENT. *Rapport d'activités 2008-2009*, 21 mai 2009, 19 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DU BAS-SAINT-LAURENT. *Rapport d'activités 2007-2008*, Matane, 22 mai 2008, 33 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN. *Rapport annuel d'activités, 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009*, Saint-Gédéon, 28 mai 2009, 16 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN. *Rapport annuel d'activités, 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008*, Saint-Gédéon, 29 mai 2008, 12 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES DE LA MAURICIE. *Extrait du rapport d'activités 2008-2009, Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*, juin 2009, 14 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES DE LA MAURICIE. *Extrait du rapport d'activités 2007-2008, Le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine*, juin 2008, 13 p.

LA TABLE DES GROUPES DE FEMMES DE MONTRÉAL. *Rapport d'activités Avril 2008 – mars 2009*, 21 mai 2009, 24 p.

LA TABLE DES GROUPES DE FEMMES DE MONTRÉAL. *Rapport d'activités Avril 2007 – mars 2008*, 15 mai 2008, 25 p.



LE COMITÉ CONDITION FÉMININE BAIE-JAMES. *Rapport annuel d'activité 2008-2009*, 2 juin 2009, 23 p.

LE COMITÉ CONDITION FÉMININE BAIE-JAMES. *Développement de partenariat en région 2007-2008*, 2 juillet 2008, 5 p.

LE REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE. *L'accord de collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, Rapport d'activités 2008-2009*, 4 p.

LE REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE. *L'accord de collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, Rapport d'activités 2007-2008*, 2 p.

LE REGROUPEMENT DES FEMMES DE LA CÔTE-NORD. *Rapport annuel 2008-2009*, 78 p.

LE REGROUPEMENT DES FEMMES DE LA CÔTE-NORD. *Rapport annuel 2007-2008*, 55 p.

LE REGROUPEMENT DES GROUPES DE FEMMES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (PORTNEUF-QUÉBEC-CHARLEVOIX). *Rapport d'activités 2008-2009 et Plan d'action 2009-2010*, 25 novembre 2009, 26 p.

LE REGROUPEMENT DES GROUPES DE FEMMES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (PORTNEUF-QUÉBEC-CHARLEVOIX). *Rapport d'activités 2007-2008 et Plan d'action 2008-2009*, 26 novembre 2008, 37 p.

LE RÉSEAU DES GROUPES DE FEMMES CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Rapport d'activité 2008-2009*, Lac-Etchemin, 5 juin 2009, 27 p.

LE RÉSEAU DES GROUPES DE FEMMES CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Rapport d'activité 2007-2008*, Saint-Nicolas, 5 juin 2008, 32 p.

LE RÉSEAU DES FEMMES DES LAURENTIDES. *Féministes : agentes de changement, Rapport d'activités 2008-2009*, 20 p.

LE RÉSEAU DES FEMMES DES LAURENTIDES. *Addenda au rapport d'activités 2007-2008*, 5 p.

LE RÉSEAU DES TABLES RÉGIONALES DE GROUPES DE FEMMES DU QUÉBEC. *Programme de développement de partenariat en région, Synthèse des bilans annuels 2007-2008*, 17 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LA MONTÉRÉGIE, *Rapport annuel 2008-2009*, Longueuil, 3 juin 2009, 34 p.



LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LA MONTÉRÉGIE. *Développement de partenariat en région, Rapport d'activités janvier – mars 2008*, 26 juin 2008, 11 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LA MONTÉRÉGIE. *Rapport annuel 2007-2008*, 29 p.

LA TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES CENTRE-DU-QUÉBEC. *Rapport d'activités 2008-2009*, 26 août 2009, 52 p.

LA COLLECTIVE DE LA TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES CENTRE-DU-QUÉBEC. *Rapport d'activité 2007-2008*, 19 juin 2008, 10 p.

LE RÉSEAU DES TABLES RÉGIONALES DE GROUPES DE FEMMES DU QUÉBEC. *Rapport d'activités 2008-2009*, 17 juin 2009, 22 p.

LE RÉSEAU DES TABLES RÉGIONALES DE GROUPES DE FEMMES DU QUÉBEC. *Rapport d'activités 2007-2008*, Saint-Jérôme, juin 2008, 21 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Programme d'aide aux initiatives de partenariat, Lexique*, Québec, Direction de la recherche et de l'évaluation de programmes, juin 2010, 35 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de regroupement*, Québec, 2006-2007, [En ligne] dans [<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1309>], (juillet 2010).

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Convention pour l'octroi du soutien financier*, Québec, 2007, 8 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Évaluation de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale, L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, Faits saillants*, Québec, Direction de l'évaluation, 28 mai 2007, 16 p.

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE. *Programme de soutien financier à des initiatives de partenariats « Égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance »*, Québec, 17 octobre 2007, 5 p.

